



FOOT LYON RHÔNE

DISTRICT DE LYON ET DU RHÔNE DE FOOTBALL

30, allée Pierre de Coubertin - 69007 Lyon

Téléphone : 04 72 76 01 01 - Fax : 04 72 76 01 22

E-mail : district@lyon-rhone.fff.fr - Site internet : <https://lyon-rhone.fff.fr>

PV N°510 DU JEUDI 17 JUIN 2021

Assemblée générale – C'est bon de se revoir

L'Assemblée Générale du District s'est tenue samedi matin, à la salle des fêtes de Communay, dirigée par Arsène Meyer, le président.

L'occasion de se revoir enfin en présentiel pour toutes les composantes du football départemental, présidents, élus et salariés, de valider le budget à venir et autre modifications statutaires dont l'arrivée au sein du Comité Directeur de Patrick PINTI.

En première partie, l'accent a aussi été mis sur les trois commissions de reprise, dont celle du FAR destinée à collecter des fonds pour venir en aide aux clubs.

La séance a été levée vers 12h30. Il était temps ensuite de se rendre au stade Merlot d'Oullins, où était programmée la finale de la coupe du Centenaire entre Sud Lyonnais Football et la réserve du FC GOAL.



PERMANENCE TELEPHONIQUE (horaires et terrains) :

- * Vendredi 18 juin à partir de 18 h 00
- * Samedi 19 juin 2020
- * Dimanche 20 juin 2020

M. Gilles PORTEJOIE au 06 35 79 34 56

PERMANENCE TELEPHONIQUE

DEDIEE AUX ARBITRES : 06 66 67 89 29

PERMANENCE TELEPHONIQUE FMI :

M. Serge GOURDAIN au 06 10 35 30 00



SECRETARIAT

Tél 04 72 76 01 03
secretariat@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 14 juin 2021

Secrétaire Général : Serge GOURDAIN - Secrétaire Générale Adjointe : Martine GRANOTTIER

Présents : Serge GOURDAIN et Martine GRANOTTIER

➡ INFORMATIONS IMPORTANTES CLUBS ET COMMISSIONS

Les remises de médailles pour la saison 2019 / 2020 auront lieu le 1er juillet 2021 au District de Lyon et du Rhône de Football, 30 Allée Pierre de Coubertin 69007 LYON à 18h30. Une invitation sera envoyée à chaque récipiendaire.

➡ COURRIER

CHAZAY F.C a élu son nouveau Président

Le 27 mai 2021 les membres du Comité directeur du club de **CHAZAY FC**, se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, suite à la démission du Président **Eric GRAU** et nous communique La nomination du nouveau Président Monsieur **Vincent DUBREUIL**.

➡ REMERCIEMENTS

- Le District de Lyon et du Rhône de Football remercie la municipalité de **COMMUNAY** ainsi que le club de **SUD LYONNAIS FOOTBALL 2013** pour la parfaite organisation de l'Assemblée Générale qui a eu lieu le 12 juin 2021.
- Le District de Lyon et du Rhône de Football remercie chaleureusement le club du **CASCOL** pour le prêt de ses installations à l'occasion de la finale de la Coupe de Lyon et du Rhône de football du centenaire qui s'est déroulée le 12 juin 2021.
- Le District de Lyon et du Rhône de Football remercie très sincèrement les participants au club des 1000 pour leur présence à la finale de La Coupe du centenaire au **CASCOL**.

➡ FELICITATIONS

Le District de Lyon et du Rhône félicite les équipes du club de **SUD LYONNAIS FOOTBALL 2013** ainsi que le club de **GOAL FC** en tant que finaliste de la Coupe du centenaire.

APRÈS 1992 ET 1995, **GOAL FC**, ANCIENNEMENT **MDA FOOT**, A REMPORTE SAMEDI SA TROISIÈME **COUPE DE LYON ET DU RHÔNE**, aux tirs au but (0 à 0) 4 TAB 1)

TRESORERIE

Tél 04 72 76 01 04

tresorerie@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 14 juin 2021

Trésorier : Michel BLANCHARD - Trésorier Adjoint : Franck BALLANDRAS

➡ RELEVÉ DE COMPTE N°1 SAISON 2020/2021

Nous vous rappelons que les relevés n°1 ont été envoyés aux trésoriers et étaient à régler pour le 1^{er} juin 2021. Vous trouverez ci-dessous la liste des Clubs qui n'ont pas réglé. Merci de régulariser la situation au plus vite, sans quoi vos engagements pour la saison 2021/2022 ne seront pas pris en compte.

CLUBS LIBRES

504648	TERNAND FOYER SPORTIF
538866	LOCATAIRES DE BANS A.S
541676	COMORIENS DE LYON F.C
541812	GENAY AVENIR SPORTIF
549463	RHONE-SUD FC
552404	CONFLUENCE AS
581484	LATINO AFC

CLUBS FUTSAL

560150	AC MEYZIEU
564190	VAULX UNITED
580583	MIRIBEL FOOT
580924	FRANCE FUTSAL RILLIEUX
581559	AS DES SOURDS DE VAULX EN VELIN
582084	US FUTSAL ST FONTS
582446	SAINT GENIS LAVAL FUTSAL CLUB
582476	FC DEPORTI'VAULX
590655	AS NOUVELLE GENERATION

CLUBS LOISIRS

517785	VERNAISON C.S
564083	DUQUEINE CHAMPIONS PROJECT
564084	ATHLETICO ST PRIEST
582754	ASSOCIATION SPORTIVE D'AVENIR
841653	BANQUE POPULAIRE LYON AS
845941	AIGLON AS
847157	JUVE ST PIERRE (LA)
847171	CERCLE FRANCO ITALIEN
847311	LYON DU CRAMPON 97 (LDC 97)
847332	ANCIEN AIR INTER LYON FOOT AS
849801	SAINT POTHIN FC
852153	AIL MANISSIEUX MI-PLAINE LA FOUILLO
852869	SPORTING GONE
860326	BANDE DE POTES
863948	AS LIORIS
880971	AS RIMSKYADES

CLUBS ENTREPRISES

660337	FC BPNL
663928	US HMF
664069	7PARTNERS FOOTBALL CLUB
682043	AS DHL LYS
690450	SPARTAK

COMMISSION DES COUPES

Tél 04 72 76 01 29
coupe@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 14 juin 2021

Président : Bernard COURRIER

Membres CD : Serge GOURDAIN, Lakhdar TOUATI, Roland BROUAT

Membres : Alain BARBIER – Gilbert BOUTEYRE – Maurice MOURROZ – Pascal PEYRAUD – Noé TEDIM DA SILVA RIOS – Xavier MARTI

Contacts téléphoniques : Bernard COURRIER 06/78/73/69/47

➡ COUPES

Nous vous invitons à consulter sur le site du DLR le résultat du tirage de la suite des tours de coupe au-delà des 32èmes de finale et ceci jusqu'aux demi-finales.

Il s'applique aux coupes U15, U17, U20, Séniors, Féminines (au-delà des 8èmes), Vétérans.

Les matchs des 32èmes sont identifiés par le préfixe 'A' (de A1 à A32),

Les matchs des 16èmes sont identifiés par le préfixe 'B' (de B1 à B16),

Les matchs des 8èmes sont identifiés par le préfixe 'C' (de C1 à C8),

Les matchs des quarts sont identifiés par le préfixe 'D' (de D1 à D4),

Les matchs des demi-finales sont identifiés par le préfixe 'E' (E1 et E2).

Par application des règlements (club de plus bas niveau recevant), une inversion de match pourra être imposée lors du positionnement des matchs.

➡ COUPE SENIORS

Le tirage des 32èmes de finale de la coupe Séniors a été effectué le 15 juin par Jérémy Pignard arbitre international.

Les clubs de Craponne, Hauts Lyonnais 2, Bord de Saône, USF Tarare et CS Vaulxois sont forfaits.

Les clubs qui jouent les 32èmes de finale de la coupe séniors et qui étaient absents au tirage sont priés de venir retirer le jeu de maillots qui leur est offert au district aux heures d'ouverture de celui-ci.

Ils doivent obligatoirement jouer leur match de coupe avec ces maillots.

➡ PLANNING DES TOURS DE COUPE

	1/32	1/16	1/8	1/4	1/2	Finale
séniors	20/06	27/06	mercredi 30/06	04/07	septembre	septembre
U15			19/06	26/06	mercredi 30/06	03/07
U17			20/06	27/06	mercredi 30/06	03/07
U20			19/06	26/06	mercredi 30/06	03/07
Féminines			20/06	27/06	04/07	Septembre
Vétérans		vendredi 18/06	25/06	02/07	septembre	septembre

COMMISSION DE DELEGATIONS

Tél 04 72 76 01 10
delegation@lyon-rhone.fff.fr

Président : PORTEJOIE GILLES - **Secrétaire :** DELATTRE CHRISTEL - **Membres :** KEROUANI HOCINE – BOUVARD NATHALIE

INFORMATIONS IMPORTANTES

Il est rappelé aux clubs d'utiliser la demande de délégués à télécharger sur le site du District, rubrique Délégations et de respecter le délai de 2 semaines avant la rencontre. A défaut, vos demandes ne seront pas prises en compte !

A tous les clubs libres et futsal en cas de match reporté, annulé, ou de changement d'horaire ou de lieu, vous DEVEZ impérativement prévenir le délégué désigné (se reporter à la liste des délégués, consultable dans la rubrique commission délégation,

Mesdames et Messieurs les délégués, nous vous rappelons qu'en cas de convocation par les diverses instances soit du District de Lyon et du Rhône, soit par la Ligue Auvergne Rhône-Alpes, et, EN CAS D'INDISPONIBILITE, merci de bien vouloir fournir un justificatif d'absence, aux instances concernées.

Mesdames et Messieurs les délégués, en cas d'indisponibilité, merci d'utiliser le formulaire téléchargeable sur mon compte FFF et de l'envoyer à la commission délégations, **15 jours auparavant.**

Les rapports doivent OBLIGATOIREMENT être sur la boîte mail de la délégation pour le lundi avant 12h00 (delegation@lyon-rhone.fff.fr)

DESIGNATIONS

SAMEDI 19/06/2021 :

COUPE DE LYON ET DU RHONE U 15 :

VAULX EN V FC 2 // FC FRANC LYONNAIS : CHOUDER LAZIA 15H30

ASVEL // OULLINS CASC 2 : KEROUANI HOCINE 15H30

E.S.ST PRIEST // YL.O.LYONNAIS 2 : LAMBERT LAURENT 15H30

RILLIEUX OLYMP // FC LIMONEST : DELATTRE CHRISTEL 15H30

O. SATHONAY // GOAL FC 1 : MOURROZ MAURICE 15H30

COUPE DE LYON ET DU RHONE U 20 :

VAULX EN V U.S // AS.UNIV.LYON : BENDJEDDOU MOURAD 15H30

A.S DE MONTCHAT // ENT HTE-LYONNAIS/BRE : BOUVARD NATHALIE 15H30

C.LYON.OUEST S.C // CS MEGINAND : PORTEJOIE GILLES 15H30

FC ST CYR/COLLONGES // ASVEL : TOUATI LAKHDAR 15H30

COMMISSION DES REGLEMENTS

Tél 04 72 76 01 09
reglement@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 17 juin 2021

Composition de la Commission :

Membres du Comité Directeur : INZIRILLO Joseph (Président) – BLANCHARD Michel - MORCILLO Christophe.

Membres représentants des clubs : PIEGAY Gérard - MARZOUKI Mahmoud – TOLAZZI André MONTERO Antoine – BALANDRAUD Jean-Luc – VASSIER Georges --

Membres présents à la réunion : MONTERO Antoine – BALANDRAUD Jean-Luc -- MARZOUKI Mahmoud – VASSIER Georges – INZIRILLO Joseph – PIEGAY Gérard – BLANCHARD Michel

➡ LA CR COMMUNIQUE AUX CLUBS ET AUX COMMISSIONS

RAPPELS

Si vous choisissez de transformer vos réserves en réclamation (confirmation de vos réserves) par courriel, vous êtes priés de respecter la procédure décrite ci-dessous.

Les confirmations des réserves d'avant-match, les réclamations d'après-match et les évocations sont à envoyer à l'adresse électronique (courriel) du DLR et uniquement à l'adresse suivante : district@lyon-rhone.fff.fr

Si vous avez des précisions à apporter ou des demandes de renseignements sur les Règlements Sportifs, adressez vos courriels à l'adresse suivante (aucun renseignement ne sera donné les week-ends ou jour des rencontres et encore moins par téléphone) : reglement@lyon-rhone.fff.fr

➡ INFORMATION AUX CLUBS

La CR rappelle que l'article 147 des RG de la FFF prescrit qu'une rencontre ne peut être homologuée avant le quinzième jour qui suit son déroulement. **Cette homologation est de droit le trentième jour à minuit, si aucune instance la concernant n'est en cours et si aucune demande visant à ouvrir une procédure n'a été envoyée avant cette date.** Par exception, une rencontre de coupe peut être homologuée avant le quinzième jour qui suit son déroulement.

La FMI propose plusieurs possibilités de réserves qui ne correspondent pas forcément au règlement du DLR.

La fonction « autre » propose un texte libre à saisir manuellement.

Il est rappelé que les réserves inscrites dans la FMI sont des réserves fédérales et que certaines réserves ne sont pas totalement adaptées au District de Lyon et du Rhône de Football

Pour les réserves du District non pré-remplies dans la FMI, les Clubs doivent utiliser la mention « Réserve autre sur équipe recevante » ou « Réserve autre sur équipe visiteuse » et établir la réserve eux-mêmes.

Réserves concernant les licences non actives : La CR ne pourra les traiter que lorsque la licence sera validée par la LAURA FOOT

RAPPEL SAISON 2020 – 2021

La commission rappelle qu'une réserve doit comporter des griefs précis (qualification ou participation joueur).

La commission vous conseille de vous reporter à la page 60 de l'annuaire 2019-2020 chapitre « Comment doit être formulé une réserve »

➡ RECEPTION - RECLAMATIONS D'APRES MATCH

Affaire N° 25 : FC Franc Lyonnais 1 – FC Venissieux 2 – Coupe DLR – U 17

Motif : Joueurs en équipe supérieure – Rencontre du 12/06/2021

Réserve du club de Franc Lyonnais par courriel.

Affaire N° 26 : FC Franc Lyonnais 1 – Caluire SC 1 – Coupe DLR – U 20

Motif : Qualification joueurs – Rencontre du 13/06/2021

Réserve du club de Franc Lyonnais par courriel

EVOCAATION

Affaire N° 24 : AS Rhodanienne 1 _ ASVEL 1 – Seniors – Coupe DLR

Motif : Joueur susceptible d’être suspendu – Rencontre du 13/06/2021

Evocation du club de AS Rhodanienne par courriel.

DECISIONS

Affaire N° 24 : AS Rhodanienne 1 _ ASVEL 1 – Seniors – Coupe DLR

Motif : Joueur susceptible d’être suspendu – Rencontre du 13/06/2021

Evocation du club de AS Rhodanienne par courriel.

Le club de l’AS Rhodanienne a porté réclamation d’après match/évocation sur la participation du joueur de l’ASVEL, Dimitry LUCOL licence n° 2543623596 susceptible d’être suspendu 1 match ferme suite à 3 avertissements avec date d’effet du 09/11/2020.

La CR rappelle que le COMEX de la FFF a décidé, le 6 mai 2021, qu’afin de rétablir une certaine équité entre les licenciés suspendus en match et les licenciés suspendus en temps, il est décidé une dispense d’exécution de peine pour les suspensions en matchs, prononcées au titre de la saison 2020/2021, dans la limite de 6 matchs.

Le District a souhaité alléger les contraintes règlementaires pour la coupe du DLR et a décidé d’adopter cette règle pour cette saison.

Le joueur Dimitry LUCOL licence n° 2543623596, bénéficiant de cette dispense d’exécution, pouvait participer à la rencontre.

En conséquence, la CR confirme le résultat acquis sur le terrain.

Cette décision est susceptible d’appel, par lettre recommandée avec AR, FAX ou courrier électronique de l’adresse officielle du club, à l’adresse officielle du DR, devant la commission d’appel du District du Rhône dans un délai de 07 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision et dans le respect de l’article 13 des Règlements Sportifs du District de Lyon et du Rhône de Football. (Vœu adopté par l’AG du 17/06/2017).

Toutefois, pour les rencontres de coupe ou de barrage du DLR et de ses Groupements, le délai d’appel est réduit à 2 jours ouvrables à compter du lendemain de la date de notification si la décision est contestée

Affaire N° 25 : FC Franc Lyonnais 1 – FC Venissieux 2 – Coupe DLR – U 17

Motif : Joueurs en équipe supérieure – Rencontre du 12/06/2021

Réserve du club de Franc Lyonnais par courriel.

Après vérification des feuilles de match de l’équipe de Venissieux (U16- R2) et de l’équipe de ce même club (U18 – R 1 – poule B), l’équipe 2 de ce club est en conformité avec l’article 10, alinéa B-2/B-3 des RS du DLR.

En conséquence, la CR confirme le résultat acquis sur le terrain.

Cette décision est susceptible d’appel, par lettre recommandée avec AR, FAX ou courrier électronique de l’adresse officielle du club, à l’adresse officielle du DR, devant la commission d’appel du District du Rhône dans un délai de 07 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision et dans le respect de l’article 13 des Règlements Sportifs du District de Lyon et du Rhône de Football. (Vœu adopté par l’AG du 17/06/2017).

Toutefois, pour les rencontres de coupe ou de barrage du DLR et de ses Groupements, le délai d’appel est réduit à 2 jours ouvrables à compter du lendemain de la date de notification si la décision est contestée

Affaire N° 26 : FC Franc Lyonnais 1 – Caluire SC 1 – Coupe DLR – U 20

Motif : Qualification joueurs – Rencontre du 13/06/2021

Réserve du club de Franc Lyonnais par courriel

Affaire en attente de complément d’information

COMMISSION DE DISCIPLINE

Tél 04 72 76 01 08

discipline@lyon-rhone.fff.fr

Président : Eric GRAU

Membres du comité directeur : Roger ANDRE - Alain RODRIGUEZ

Membres représentant des clubs et autres personnalités : Lucien SINA, secrétaire – André QUENEL - Loïc RIETMANN, représentant l'Amicale des Educateurs, Jean-Marie SANCHEZ – Nourredine ERRACHIDI, représentant des Arbitres - Yanis LEMCHEMA – Guy CASELES – Robert PROST, Instructeur

Absences Excusés : Roger ANDRE – Lucien SINA

La commission invite les expéditeurs de courriels utilisant à juste titre l'adresse officielle du district « district@lyon-rhone.fff.fr » de mettre en copie la commission pour les affaires la concernant, à sa nouvelle adresse : « discipline@lyon-rhone.fff.fr »

Il appartient aux clubs de tenir informé chacun des intéressés des requêtes et décisions de la commission de discipline ainsi que des modalités pour un recours éventuel.

INFORMATIONS IMPORTANTES AUX ARBITRES

La commission de discipline rappelle aux arbitres : que les cartons noirs, rapports d'après match, rapports sur des incidents doivent impérativement être mentionnés sur la feuille annexe ou sur les observations d'après match de la FMI, puis signés par l'arbitre et par les dirigeants des deux clubs, ceci pour éviter d'éventuelles convocations, notamment pour les dirigeants.

RAPPEL : Lorsqu'un joueur est exclu pour faute grossière, si le joueur victime de la faute est blessé et ne reprend pas part à la rencontre ou est évacué par les pompiers, il faut impérativement le mentionner dans le rapport.

La commission de discipline constate une recrudescence de non envoi de rapport suite aux exclusions, ces rapports sont très importants pour l'application des sanctions, ils doivent être envoyés dans les quarante huit heures suivant la rencontre, uniquement à cette adresse mail : district@lyon-rhone.fff.fr

La commission de discipline rappelle aux arbitres que le contrôle de l'identité des personnes présentes sur les bancs de touche doit être effectué avant la rencontre.

INFORMATIONS IMPORTANTES AUX CLUBS ET LICENCIES

Suite aux modifications des règlements et sanctions disciplinaires, une plate-forme concernant l'envoi de mails sécurisés et traçables, est utilisée pour l'envoi des convocations et des notifications des sanctions disciplinaires, les convocations et les notifications seront envoyées à l'adresse mail officielle du club concerné. Suivant la sanction, les notifications seront également envoyées à l'adresse mail du joueur concerné.

Les mails ainsi envoyés seront tracés, l'expéditeur aura automatiquement la confirmation de la réception de ce mail de la part du club ou du licencié concerné, en cas d'appel des décisions, ces derniers disposeront de sept jours à compter du lendemain de la date d'envoi du courrier électronique avec accusé de réception.

Cette procédure remplace la plupart des courriers recommandés avec accusé de réception, sauf pour les affaires les plus graves.

Suite aux modifications des règlements et sanctions disciplinaires, voir les nouveaux barèmes des sanctions disciplinaires dans l'annuaire 2019/2020 du DLR, de la page 143 à 148

Devant la multiplication d'incidents de ce type, la Commission de Discipline du D.L.R. précise que :

- Toute référence aux personnes exerçant des fonctions au sein des organes déconcentrés de la F.F.F. (Ligue, district, groupement) à l'encontre d'un Officiel, afin de contester l'arbitrage, pourra être qualifiée par la présente commission, comme des propos menaçants lors de la détermination de la sanction.

- Une tenue correcte est indispensable à la bonne tenue d'une audition devant la Commission de Discipline. Dans le cas contraire, notamment par le biais de propos diffamatoires, injurieux et/ou menaçants, la présente Commission se réserve le droit de sanctionner un licencié sur la seule base de son comportement lors de l'audition. De la même manière, une sanction pourra se voir aggravée en cas de comportement inadapté lors de l'audition.

Suite à deux affaires similaires, la commission de discipline rappelle aux clubs qu'il est formellement interdit à un dirigeant d'être sur le banc de touche avec des béquilles.

Elle demande aux arbitres et aux délégués officiels du DLR de faire respecter scrupuleusement cet interdit.

➡ CONVOICATIONS DU LUNDI 28 JUIN 2021

DOSSIER - 09 - SAISON 2020-2021 - COMPARUTION à Audition suite à Instruction

Match N° 23356407 – U17 – Coupe du Rhône du 13/06/2021 El. S. GLEIZE / CASCOL

Motif : Match arrêté – Tentative de coup à arbitre

La Commission de Discipline du District de Lyon et du Rhône de Football, Après étude des pièces versées au dossier, déclare que l'affaire en objet a été soumise à instruction, conformément aux dispositions de l'article 3.3.2 du Règlement Disciplinaire. Après examen de la proposition de convocation présentée par l'instructeur, conformément aux dispositions de l'article 3.3.4.2 du Règlement Disciplinaire, décide de convoquer devant la Commission en séance qui se tiendra au siège du District de Lyon et du Rhône, 30 allée Pierre de Coubertin 69007 LYON le : Lundi 28 juin 2021 à 18h00

Arbitre officiel : Mr Yacine KHRIJI

CLUB : El. S. GLEIZE - 523647

Président(e) : Mr Georges JOUBERT – **Présence obligatoire**

Dirigeant(s) : Mr Brandon OCANA et/ou Mr Patrick DUGELAY

Joueur(s) : N°13 Mr Onur SARIGOL – **Présence obligatoire**

CLUB : CASCOL - 504563

Président(e) : Mr Kamel AIT MAHIOUT ou son représentant

Dirigeant(s) : Mr Damani DEKHIL et/ou Mr Jonathan BASQUIN

Toute personne convoquée doit être obligatoirement présente et munie de sa licence ou d'une pièce d'identité.

Comptant sur votre diligence pour l'information aux intéressés, obligation qui vous appartient, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos respectueux sentiments.

E. GRAU - Président

L. SINA -Secrétaire

COMMISSION SPORTIVE ET DES COMPETITIONS

Tél 04 72 76 01 05
sportive@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 14 juin 2021

Président : Lakhdar TOUATI.

Vice-Président : Alain BARBIER.

Elu du Comité Directeur : Bernard COURRIER.

Membres : Maurice MOURROZ, René TOREND, Jean-Michel JASTRZAB, Christophe MELINON, Robert DI RIENZO.

Contacts téléphoniques : Lakhdar TOUATI : 06 07 90 40 12

➡ MESSAGES TRES IMPORTANT A L'ATTENTION DE TOUS LES CLUBS

Toute demande doit être effectuée par messagerie, via la boîte mail officielle du club. Cet écrit doit être nominativement signé et adressé à la Commission Sportive et des Compétitions.

Attention, désormais seules les demandes de modifications de match effectuées par FOOTCLUBS sont prises en compte.

➡ INFORMATION MATCHES AMICAUX ORGANISES PAR LE DISTRICT

Pour répondre aux nombreuses défections aux matches amicaux et aux demandes de clubs, la commission sportive et des compétitions arrête la programmation des prochaines rencontres gérées par le district.

➡ ENGAGEMENTS SAISON 2021/2022

Pour la saison 2021-2022, comme les saisons précédentes, tous les engagements de nos compétitions se font sur FOOTCLUBS.

La date limite des engagements pour les SENIORS, U20, U17 et U15 (hors dernières divisions) est fixée au dimanche 27 Juin 2021.

Nous vous donnons rendez-vous le jeudi 1er Juillet pour le tirage des poules de la saison 2021-22 et la remise des médailles.

➡ ATTESTATION D'ECLAIRAGE DES TERRAINS

Selon l'article 17 alinéa 11 des règlements sportifs du DLR les clubs n'étant pas en règle vis-à-vis de l'éclairage de leur terrain se verront opposer un refus pour tous leurs matchs programmés en nocturne. D'autre part, en cas de doute sur la qualité d'éclairage d'un terrain, le DLR se réserve le droit d'envoyer un membre de la commission des terrains qui, assisté d'un représentant de la mairie et d'un membre du club, vérifiera la qualité de cet éclairage. Si vous prévoyez de jouer en nocturne, nous vous invitons à vous mettre en règle pour l'éclairage de votre terrain. La fiche d'attestation d'éclairage est à votre disposition sur le site du DLR (A télécharger / Documents Sportive et Compétitions / Fiche d'attestation d'éclairage). Les clubs intéressés par une telle disposition doivent faire parvenir cette demande à la commission Sportive.

Nous invitons tous les clubs à nous envoyer une attestation d'éclairage à jour avant le 30 Août 2021.

➡ ENTENTES

Nous rappelons que le District donne la possibilité aux clubs de constituer des **équipes en Entente**.

L'entente permet à des clubs d'associer leurs joueurs afin de les faire jouer ensemble dans les compétitions de District.

Ces clubs doivent appartenir au même district ou à deux districts limitrophes d'une même ligue.

Les équipes en Entente peuvent participer à l'ensemble des compétitions en District.

Les ententes de la saison 2020/2021 ne sont pas reconduites automatiquement pour la saison prochaine.
La demande de création de l'entente doit être formulée auprès du District au plus tard à la date de clôture des engagements de la catégorie concernée.
Elle doit désigner le club responsable administrativement de l'équipe en Entente (dit « Club support ») et le(s) lieu(x) de pratique.

➡ HOMOLOGATION DE TOURNOIS

526565 DOMTAC FC – U10 le 26 Juin 2021 U11 le 27 Juin 2021
560508 GOAL FC – U11F U13F U18F SENIORS F le 4 Juillet 2021

COMMISSION FEMININE

Tél 04 72 76 01 10
feminine@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 14 juin 2021

Présent : Mr CATHELAND.

Excusées : Mmes CHAUVOT, VERGUET, DI RIENZO, PLATROZ.

➡ AG DE DEBUT DE SAISON 2021/2022

IMPORTANT !!!!! : SAMEDI 18 SEPTEMBRE 2021 de 9 h30 à 12 heures au district de Lyon et du Rhône de Football.
ATTENTION : Limité à deux personnes par Club.

➡ INFORMATIONS POUR TOUTES MODIFICATIONS DES RENCONTRES

ATTENTION : LA COMMISSION FEMININE NE PRENDRA PLUS EN CHARGE LES CHANGEMENTS D'HORAIRE, DE LIEU, ETC....SAUF EN DEBUT DE SAISON POUR L'ENSEMBLE DES RENCONTRES A DOMICILE. VOUS DEVEZ IMPERATIVEMENT PASSER PAR FOOTCLUBS.

➡ FEMININES SENIORS A 11

Attention !! Peuvent évoluer dans cette catégorie : 2 U18F (née en 2004), 1 U17F (née en 2005), 0 U16F (née en 2006).

Seniors D1 Phase 1. Poule Unique

Equipes doivent confirmer leur engagement : Villefranche Fc 1, O. St Genis Laval 1, Vaulx Olympique 1, Chaponnay Marennes 1, A.S. St Martin en Haut 2, Chassieu Décines F.C. 2, Sud Lyonnais F 2013 2, Caluire F.Filles 1968 2, Ev.S. Genas Azieu 2, Muroise Foot 1.

Inscription sur FOOTCLUBS : Date limite d'engagement le 27 juin 2021

Attention après cette date plus aucune inscription ne sera prise en compte.

Seniors D2 Phase 1.

Inscription sur FOOTCLUBS : Date limite d'engagement le 29 août 2021

Attention après cette date plus aucune inscription ne sera prise en compte.

➡ FEMININES SENIORS D1 A 8

Attention !! Peuvent évoluer dans cette catégorie : 2 U18F (née en 2004), 1 U17F (née en 2005), 0 U16F (née en 2006).

Inscription sur FOOTCLUBS : Date limite d'engagement le 29 août 2021

Attention après cette date plus aucune inscription ne sera prise en compte.

➡ FEMININES U18 D1 A 11

Attention !! Peuvent évoluer dans cette catégorie : U18F (née en 2004), U17F (née en 2005), U16F (née en 2006), **3 seulement U15F** (née en 2007).

Inscription sur FOOTCLUBS : Date limite d'engagement le 29 août 2021

Attention après cette date plus aucune inscription ne sera prise en compte.

➡ FEMININES U18 D1 A 8

8 équipes : Matches amicaux le samedi à 15H30

POULE A

Venissieux Fc 1

Sud Lyonnais F. 2013 1

Ste Foy Les Lyon 1

E.F. Rive Droite/Couzon 1

POULE B

Savigny F.C. 1

Eveil de Lyon 1

A.S. St Priest 1

U.S. Millery Vourles 1

Le calendrier des matches sur Foot Clubs doit paraître cette semaine. Premier match le 12/06/2021.

Attention !! Peuvent évoluer dans cette catégorie : U18F (née en 2004), U17F (née en 2005), U16F (née en 2006), **3 seulement U15F** (née en 2007).

Inscription sur FOOTCLUBS : Date limite d'engagement le 29 août 2021

Attention après cette date plus aucune inscription ne sera prise en compte.

➡ FEMININES U15 D1 A 8

13 équipes : pas de journée le dimanche match le samedi à 15H30

POULE A

Ev. S. Genas Azieu 1

St Priest AS 1

O. St Genis Laval 1

F.C Gerland Lyon 1

POULE B

Genas Azieu 2

F.C. Ste foy les Lyon 1

Eveil de Lyon 1

F.C. Franc Lyonnais 1

U.S. Millery Vourles 1

POULE C

Chassieu-Décines 1

FC Villefranche Beaujolais 1

Venissieux fc 1

Sud Lyonnais football 2013 1

Le calendrier des matches sur Foot Clubs doit paraître cette semaine. Attention poule A premier match le 12/06, poule B et C premier match le 05/06/2021.

Attention !! Peuvent évoluer dans cette catégorie : U15F (née en 2007), U14F (née en 2008), **3 seulement U13F** (née en 2009).

Inscription sur FOOTCLUBS : Date limite d'engagement le 29 août 2021

Attention après cette date plus aucune inscription ne sera prise en compte.

➡ COUPE DE LYON ET DU RHONE (COUPE VIAL)

19 équipes inscrites : FC Colombier-Satolas 1, Villefranche Fc 1, Ent. Cascol Ménival 1, Lyon football Fc 2, Stade Amplepuisien 1, Savigny F.C. 1, O. St Genis Laval 1, Muroise foot 1, Ent. Scl Esga 2, Vaulx Olympique 1, L'Arbresle Fcp 1, Goal Fc 1, Usel Foot 1, Sud Lyonnais F 2013 2, Ass. Chandieu-Heyrieux 1, Fc Lamure Poule 1, S.C.B.T.P.1, Caluire F. filles 1968 2, A.S. Dardilly 1

1^{er} Tour : **le 13/06/2021** 3 matches auront lieu pour qualifier 3 équipes tirage du 25/05/2021 et le 31/05/2021

1^{er} Match Lyon Football fc 2 contre L'Arbresle Fcp 1 **1-3**

2^{ème} Match Savigny Fc 1 contre Villefranche Fc 1 **0-9**

3^{ème} Match Ent. Cascol Ménival 1 contre Vaulx Olympique 1 **1-14**

13 Exempts : FC Colombier-Satolas 1, Stade Amplepuisien 1, O. St Genis Laval 1, Muroise foot 1, Ent. Scl Esga 2, Goal Fc 1, Usel Foot 1, Sud Lyonnais F 2013 2, Ass. Chandieu-Heyrieux 1, Fc Lamure Poule 1, S.C.B.T.P.1, Caluire F. filles 1968 2, A.S. Dardilly 1

8^{ème} de finale le 20/06/2021 reste les 13 équipes exemptes plus les 3 équipes gagnantes des matches du 13/06 soit **16 équipes.**

Le tirage a eu lieu le 31/05/2021 :

Sud Lyonnais F 2013 2 contre Muroise Foot 1, FC Villefranche 1 contre Caluire F. Filles 1968 2, Goal Fc 1 contre SCBTP 1, L'Arbresle Fcp 1 contre **O. St Genis Laval 1 (Forfait)**, USEL Foot 1 contre **Lamure-Poule 1 (Forfait)**, OL Vaulx 1 contre Colombier Satolas 1, A.S. Dardilly contre Ent. Genas-SCL 2, Amplepuis 1 contre Ass Chand-Heyrieux 1.

1/4 de finale le 27/06/2021 / ½ finale le 04/07/2021

Règlement sont autoriser de jouer :

3 Joueuses ayant participé au championnat de ligue.

5 joueuses en sur classement (U 18 seulement).

Pas de prolongations, tirs au but direct.

Les indemnités d'arbitrage sont à la charge du District.

COMMISSION FUTSAL

Tél 04 72 76 01 07

futsal@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 14 juin 2021

Président et membre du Comité Directeur : M. Roland BROUAT

Membres de la commission : M. Lionel POIRIER, M. Bernard LACHAPELLE, M. Thierry BOLZE

➡ AVIS A TOUS LES CLUBS

Les courriers concernant le FUTSAL doivent être adressés par mail à cette commission : futsal@lyon-rhone.fff.fr

➡ INFOS

Le vœu que la commission a soumis au vote de L' AG du 12 Juin concernant les coupes pour la saison prochaine, a été adopté.

«Coupe de Lyon et du Rhône futsal. Les perdants du 1^{er} tour (tirage intégral) pourront être reversés en coupe de l'Avenir s'ils le désirent. »

➡ CHAMPIONNAT SAISON 2021/2022

Calendrier prévisionnel de reprise de championnat sous réserve de l'approbation du Comité Directeur :

D1 / D2 : 19/09 , 26/09 , 3/10 , 10/10 (matchs en retard ou Coupe nationale) , 17/10

D3 : 10/10 ou Coupe Nationale , 17/10

➡ COMPOSITION DES POULES

En vertu du classement 2019/2020, Chandieu/Heyrieu remplace Exempt en D2 Poule A

D1 : Montchat – Caluire 2 – Chavanoz 2 – Jonage – FF Rillieux – Cotière de l'Ain – Futsal de Vaulx – Goal FC 3 – Grenay – Moulin à Vent – Venissieux 2 ☒ Nouvelle Generation .

D2 Poule A : Oullins – Chavanoz 3 – Lyon 6 – La Révollée – Martel Caluire 3 – St Genis Laval – Team Bel Air – Ternay – St Fons – Vaugneray – FC Vaulx en Velin 2 – Chandieu/Heyrieu

D2 Poule B : Amateur Lyon Futsal 3 – CCDSV – Condrieu 2 – Drina – Civrieux 2 – Mornant 2 – Goal FC 4 – Lentilly – OL 2 – Miribel – Sud Azergues 2 – Muroise.

➡ COUPES

07/11 : 1^{er} tour tirage intégral . Rappel : les perdants de la coupe de Lyon et du Rhône pourront être reversés en coupe de l'Avenir .

12/12 : tour de cadrage afin de définir 16 qualifiés

06/02 : 1/8 finales

13/03 : ¼ finales

10/04 : Demi-finales

15/05 : Finales

La date limite des engagements pour la saison à venir est fixée au 31/08/2021 pour une reprise le 19/09/2021 .

Afin de faciliter la composition définitive des poules établies aujourd'hui , il est impératif que les clubs s'inscrivent dans les meilleurs délais (avant le 31/08) et surtout nous informent de leur désistement éventuel . Merci à tous de votre réactivité .

A NOTER

L'Assemblée Générale Futsal aura lieu le Samedi 28 Aout à 10h au District de Lyon et du Rhône.

Ordre du jour :

- Point sur la reprise du championnat
- Nouvelle formules des coupes
- Plateaux Jeunes
- Questions diverses

La commission Futsal prend bonne note de la candidature de Monsieur Hadi LARIBI, valide sa demande après décision du comité directeur et sollicite d'autres candidats pour la saison 2021/2022.

COMMISSION FOOT LOISIRS

Tél 04 72 76 01 05

loisir@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 15 juin 2021

Président : Mr Christian Bourlioux

Membres de la commission : Mrs Gabriel Sauzet, René Jacquet, Patrick Durbiano, Simon Lesniohski, Patrick Morel, Olivier Robert, Gérard Meï, Jérôme Hernandez

Prochaine réunion : le mardi 22/06/2021

Rappel : Les permanences de la commission loisir ont repris depuis fin mai. Vous pouvez nous contacter au 04 72 76 01 05 tous les mardis de 17h00 à 19h00 ou par e-mail « loisir@lyon-rhone.fff.fr »

Vous trouverez sur le site du district les feuilles de renseignement foot à 11 et à 8 pour la saison 2021/2022

IMPORTANT : date limite d'inscription le 30 juillet 2021

Important : Tous les clubs ayant réglé leurs cotisations 2020/2021 seront dispensés pour la prochaine saison de :

- L'engagement foot à 8 (18€)
- L'engagement foot à 11 (37€)
- L'engagement coupe (45€)
- L'annuaire (41€)

Pour bénéficier de ce geste, tous les clubs recevront début juillet un e-mail du district auquel il vous faudra répondre impérativement . Cette aide sera financée par le FAR (Fond d'Aide à la Reprise)

Il restera à régler :

- la cotisation (90€)
- les frais de gestion (70€ en cas de prélèvement automatique ou 95€ pour tout autre moyen de paiement)

GROUPEMENT BEAUJOLAIS

beaujolais@lyon-rhone.fff.fr

Tél. présidente : 06 78 61 00 66

Permanence le jeudi de 19 h à 20 h 30, O.S.V. 535 avenue St Exupéry à Villefranche sur Saône

RAPPEL ADRESSE COURRIER (envoi des feuilles de matchs...)

O.S.V. - GROUPEMENT BEAUJOLAIS DE FOOTBALL - 535, avenue Saint Exupéry - 69400 VILLEFRANCHE SUR SAONE

Les permanences au siège du Groupement reprennent ce jeudi 10 juin (18h30 à 20 h).

RAPPEL : pour les festifoot U7 et U9 chaque dirigeant doit se présenter sur le site avec la feuille d'effectif de ses joueurs.

JOURNEE DU 19 JUIN

U9 : 34 équipes - Festifoot à 10 heures.

MODIFICATION DE LIEU : Plateau n°1 à GLEIZE au lieu de Denicé (6 équipes): FC Denicé Arnas 1 et 2, Gleizé 1, 2 - Sud Azergues Foot 1 et 2 (retrait de Beaujolais Football 1 et 2).

Plateau n°2 à BELLEROCHÉ (8 équipes): O. Belleroche 1 et 2, FCVB 1 et 2, FC Belleville St Jean d'Ardières 1 et 2, Dom-Tac FC 1 et 2

Plateau n°3 à CHAZAY (6 équipes): Chazay FC 1 et 2, Dom-Tac FC 3 et 4, FCVB 3 (retrait équipe 4) Sud Azergues Foot 3.

Plateau n°4 à LIMAS (6 équipes): AS Limas 1 et 2, Amplepuis 1, 2 et 3, FC Tarare 1.

Plateau n°5 à BELIGNY (8 équipes): RC Beligny 1 - Chambost St Just 1, - FC Mt Brouilly 1, 2 - FC Belleville St Jean d'Ardières 3 et 4 - FC Bully 1 et 2. Il est conseillé aux joueurs convoqués sur ce site de se présenter en tenue de match (les vestiaires ne sont pas disponibles).

U11 : 20 équipes

Plateau à 14 H à GLEIZE

ES Gleizé 1 Amplepuis 1 et 2 FC Mont Brouilly 1

Plateau à 10 H à BELLEVILLE

Belleville St Jean d'Ard. 1 et 2 O Belleroche 1 RC Béligny 1

Plateau à 10 H à LIERGUES

E S Liergues 1 Belleville St Jean d'Ard. 3 Chazay FC 1 et 2

Plateau à 10H à CHARENTAY

FC Mont Brouilly 2 Chambost/just 1 ES Gleizé 2 - Sud Azergues Foot 1

Plateau à 10 H à CHESSY :

Sud Azergues Foot 2 - FC Mont Brouilly 3 Fem RC Béligny 2 AS Limas 1.

U13 : 16 équipes

Plateau 3A à AMPLEPUI A 14 HEURES : Amplepuis 2 équipes - E.S. Gleizé 2 équipes

Plateau 3B à LIERGUES A 14 HEURES : E.S. Liergues 2 équipes – RC Béligny 2 équipes

Plateau 3C à BELLEROCHÉ A 14 HEURES : O. Belleroche 2 équipes – FC Tarare 1 équipe – E.S. Liergues 1 équipe Fem.

Plateau 3D à CHARENTAY à 14 HEURES : FC Mont Brouilly 2 équipes – Chambost St Just 1 équipe – Sud Azergues Foot 1 équipe.

JOURNEE DU 26 JUIN

U7 : 43 équipes. Festifoot à 10 heures.

A TARARE stade Tolisso : FC Tarare 1, 2 – DomTac FC 1, 2 – St Forgeux 1, 2

A VILLEFRANCHE stade Montmartin : FCVB 1, 2, 3, 4 – Beaujolais Football 1, 2

A LIERGUES stade P. Berger : E.S. Liergues 4, 5F, 6F – Beaujolais Football 3F – RC Béligny 1, 2

A CHAMBOST ALLIERES : Chambost St Just 1 – ST. Amplepuis 1, 2 – Liergues 1, 2, 3

A LIMAS: Limas 1, 2 - E.S. Gleizé 1, 2 – Chazay FC 1, 2

MODIFICATION DE LIEU : le festifoot se déroulera sur le terrain de ODENAS au lieu de Charentay : FC Mt Brouilly 1, 2

– Belleville St Jean d’Ardières 1, 2 – Sud Azergues Foot 1, 2, 3

A DENICE : FC Denicé Arnas 1, 2, 3 – FC Lamure Poule 1, 2, 3.

U11 : 24 équipes

PLATEAU A 14 H SAINT-GEORGES DE RENEINS

FC Reneins vauxonne 1 - F C Mont Brouilly 1 FC Denicé/Arnas 1 Chazay FC 1

PLATEAU A 10 H A BELLEVILLE

BellevilleSt Jean d’Ardières 3 A S Limas 1 E S Liergues 1 FC Mont-Brouilly 2

PLATEAU A 14 H A LAMURE

FC Lamure Poule 1 Chambost/Just 1 Amplepuis 1 et 2

PLATEAU A 10 H A FLEURIE

Beaujolais Football 1 FC Mont-Brouilly 3 Fem Chazay FC 2 O. Belleroche 1

PLATEAU A 10 H A GLEIZE

ES Gleizé 2 R C Béligny 2 BellevilleSt Jean d’Ardières 2 Sud Azergues Foot 2

PLATEAU A 10 H A CHESSY

Sud Azergues Foot 1 - ES Gleizé 1 - RC Béligny 1 - Belleville St Jean d’Ardières 1.

U13 : 19 équipes

Plateau 4A MODIFICATION DE LIEU ce plateau se déroulera à BELIGNY au lieu de CHARENTAY A 14 HEURES : FC Mont Brouilly 2 équipes – RC Béligny 2 équipes

Plateau 4B à CHAMBOST ALLIERES à 14 HEURES : Chambost St Just 1 – Amplepuis 2 équipes – FC Tarare 1 équipe

Plateau 4C à GLEIZE A 14 HEURES : E.S. Gleizé 2 équipes – O. Belleroche 2 équipes

MODIFICATION D’HORAIRE : le Plateau 4D à BEAUJEU SE JOUERA A 10 HEURES (au lieu de 14h) : Beaujolais Football 1 équipe – FC Reneins Vauxonne 1 équipe Fem. – E.S. Liergues 1 équipe Fem.

Plateau 4E à ARNAS à 14 HEURES : FC Denicé Arnas 2 équipes – FC Lamure Poule 1 équipe - Sud Azergues Foot 1 équipe.

RETOUR DE LA JOURNEE DU 5 JUIN :

U9 :

A La Tour de Salvagny : manque feuille d’effectif de O. Belleroche

A Amplepuis : manque feuille d’effectif de Chazay F.C.

A Liergues : manque feuille d’effectif + signature du dirigeant de DomTac FC

Feuilles non parvenues : festifoot à Belleville – à Tarare.

U11

Feuilles non parvenues : plateau à Chazay – à Chambost Allières

U13

Feuilles non parvenues : plateau à Chambost Allières et O. Belleroche.

GROUPEMENT BREVENNE

Tél 04 78 45 57 56
brenne@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 15 juin 2021

Présents : Denis Contamin, Christophe Laval, Christian Collet, Marc Bayet, Hadi Laribi, Farid Ben Farah

Excusés : Yohann Escoffier, François Potier

Les permanences du Groupement Brévenne se déroulent le mardi de 18h30 à 19h30 à la Maison des Associations de Chaponost 2° étage.

Groupement Brévenne 1 rue Louis Martel 69630 CHAPONOST tel : 04-78-45-57-56

mails : brenne@lyon-rhone.fff.fr et brenne-pdt@lyon-rhone.fff.fr

➡ COMMISSION U7

Christophe LAVAL et Yohann ESCOFFIER

Courriers reçus

HAUTS LYONNAIS : changement de lieu plateau 3.2, lu et noté

Feuilles bilan ou d'effectifs ou licences manquantes

Plateaux du 12/06

- CHAPONOST : plateau à Craponne, feuille d'effectif
- FC STE FOY LES LYON : plateau à St Genis Laval, feuille d'effectif
- SC BIGARREAUX : plateau à l'Arbresle, numéro de licence dirigeant

Plateaux du samedi 26 juin 2021

Plateau 1.2 : 8 équipes, à Bigarreux (début du plateau à 10h00)

HAUTE BREVENNE (1,2,3), BIGARREAUX (3,4,5), ST PIERRE LA PALUD (1,2).

Plateau 2.2 : 8 équipes, à l'Arbresle (début du plateau à 9h30)

PAYS ARBRESLE (1,2), ST ROMAIN DE POPEY (1), BIGARREAUX (1,2), MEGINAND (1,2,3).

Plateau 3.2 : 6 équipes, à Meys stade de la gare (début du plateau à 10h00)

HAUT LYONNAIS (1,2), MEYS GREZIEU (1,2), ST MARTIN EN HAUT (1), LA GIRAUDIERE (1).

Plateau 4.2 : 8 équipes, à Saint Maurice sur Dargoire (début du plateau à 9h30)

RHONE SUD (1,2), CRAPONNE (3,4,5), GREZIEU LA VARENNE (1,2,3).

Plateau 5.2 : 6 équipes, à Craponne stade Trévoux (début du plateau à 9h30)

CRAPONNE (1,2), SOURCIEU (1), CHAPONOST (1,2,3).

Plateau 6.2 : 8 équipes, à Grigny (début du plateau à 10h00)

GRIGNY (1), US MILLERY-VOURLES (1,2), FRANCHEVILLE (1,2), STE FOY LES LYON (4,5,6).

Plateau 7.2 : 8 équipes, à St Genis Laval stade Beauregard (début du plateau à 9h30)

ST GENIS LAVAL (1,2,3), STE FOY LES LYON (1,2,3), TREVES 4 VENTS (1,2).

➡ COMMISSION U9

Denis CONTAMIN

Courriers reçus

HAUT LYONNAIS : Précisions de l'horaire de début du Plateau 3 du 19 juin 2021 à ST SYMPHORIEN SUR COISE (Stade Th. Granjon). Début du plateau à 10h00 : Lu et Noté

BIGARREAUX : Le Plateau 6 du 19 juin 2021 se tiendra sur le terrain de BIBOST à 10h00 : Lu et Noté

US DES MONTS : Réception des feuilles d'effectifs des équipes présentes sur votre plateau 1. : Lu et Noté

Feuilles de bilan ou d'effectifs manquants

Merci de transmettre les documents manquants par mail ou par courrier de toute urgence.

Plateaux U9 du 5 juin 2021 :

SAINT PIERRE MINES : manque feuilles de bilan et d'effectifs de votre plateau 11

Plateaux du 19 juin 2021

Les Feuilles d'effectif doivent être remplies et remises au club organisateur. Il faut détenir le listing papier des licences tiré à partir de l'application Footclub. La Feuille de match est téléchargeable sur le site du District et fournie par le club recevant le plateau.

En raison du contexte sanitaire, cette journée a été organisée avec huit équipes maximum par plateaux.

PLATEAU N°1 à ST GENIS LES OLLIERES (Stade Louison Bobet) : début à 09h30

MEGINAND 1 ET 2 / FC SUD OUEST 69 1 ET 2 / PAYS DE L'ARBRESLE 1 ET 2 / SAINTE FOY LES LYON 1 ET 2

PLATEAU N°2 à SAVIGNY

SAVIGNY 1 / CRAPONNE 1 ET 2 / FRANCHEVILLE 1 ET 2 / GREZIEU LA VARENNE 1 ET 2 / HAUTE BREVENNE 3

PLATEAU N°3 à ST SYMPHORIEN SUR COISE (Stade Th. Granjon) : début à 10h00

HAUTS LYONNAIS 1 ET 2 / FC MEYS - GREZIEU 1 ET 2 / FC SUD OUEST 69 3 ET 4 / RHONE SUD 1 ET 2

PLATEAU N°4 à MESSIMY : début à 09h30

VAL LYONNAIS 1 ET 2 / CHAPONOST 5 / HAUTE BREVENNE 1 ET 2 / SAINTE FOY LES LYON 3 ET 4 / SOURCIEUX 1

PLATEAU N°5 à CRAPONNE - stade Trévoux (Synthétique) : début à 09h30

CRAPONNE 3 ET 4 / GRIGNY 1 / MILLERY VOURLES 1 ET 2 / SAINT ROMAIN DE POPEY 1 ET 2 / SAINTE FOY LES LYON 5

PLATEAU N°6 à BIBOST : ATTENTION, début à 10h00

BIGARREAUX 3 ET 4 / CHAPONOST 3 ET 4 / GREZIEU LA VARENNE 3 ET 4 / VAL LYONNAIS 3 ET 4

PLATEAU N°7 à ST MAURICE/DARGOIRE (Stade Villette 69440) : début à 9h30

RHONE SUD 3 / CRAPONNE 5 ET 6 / FRANCHEVILLE 3 ET 4 / HAUTS LYONNAIS 3FEM / TREVES 4 VENTS 1 ET 2

PLATEAU N°8 à SAINT PIERRE LA PALUD : ATTENTION, début à 10h00

SAINT PIERRE MINES 1 ET 2 / BIGARREAUX 1 ET 2 / CHAPONOST 1 ET 2 / MILLERY VOURLES 3 ET 4

COMMISSION U11

François POTIER et Farid BEN FARAH

Courrier des clubs

RHONE SUD : forfait sur le plateau C5, lu et noté

HAUTE BREVENNE : forfait sur le plateau C5, lu et noté

Feuilles de match manquantes du 5 Juin

Plateau A6 à Chaponost

Changement de lieux ou d'horaires

Plateaux du 19 Juin

Plateau C3 à 11h00 à Saint Maurice : forfait de PAYS ARBRESLE 3

Plateau C4 à 10h00 à Pomeys

Equipes concernées : HAUTS LYONNAIS 1, MILLERY VOURLES 2, MEYS GREZIEU 1

Plateau C5 à 11h00 à Saint Genis Laval : forfait de RHONE SUD 2 et de HAUTE BREVENNE

Plateaux du 26 Juin

Plateau D9 à 10h00 à Pomeys

Equipes concernées : HAUTS LYONNAIS 2, MILLERY VOURLES 4, MEYS GREZIEU 1, ST GENIS LAVAL 3

Plateau du 19 Juin

Plateau C1 à 11h00 à Saint Genis les Ollières

MEGINAND 2, MILLERY VOURLES 1, FRANCHEVILLE 1, HAUTE BREVENNE 1

Plateau C2 à 11h00 à Chaponost

CHAPONOST 1, VAL LYONNAIS 1, STE FOY LYON 2, HAUTS LYONNAIS 2

Plateau C3 à 11h00 à Saint Maurice sur Dargoire

RHONE SUD 1, CRAPONNE 2, PAYS ARBRESLE 3

Plateau C4 à 10h00 à Pomeys

HAUTS LYONNAIS 1, MILLERY VOURLES 2, MEYS GREZIEU 1

Plateau C5 à 11h00 à Saint Genis Laval

ST GENIS LAVAL 2, ST GENIS LAVAL 3, GREZIEU LA VARENNE 1

Plateau C6 à 10h00 à L'Arbresle

PAYS ARBRESLE 2, VAL LYONNAIS 2, BIGARREAUX 1, ST ROMAIN POPEY 1

Plateau C7 à 10h00 à Montrottier

BIGARREAUX 2, MILLERY VOURLES 4, HAUTE BREVENNE 3, FRANCHEVILLE 2

Plateau C8 à 11h00, stade Trévoux

CRAPONNE 3, GREZIEU LA VARENNE 2, MILLERY VOURLES 3, MEGINAND 1

Plateau C9 à 11h00 à Sainte Foy lès Lyon

STE FOY LYON 1, ST GENIS LAVAL 1, CRAPONNE 1, PAYS ARBRESLE 1

Plateau C10 à 10h00 à Grigny

GRIGNY 1, CHAPONOST 2, STE FOY LYON 3

Plateau du 26 Juin

Plateau D1 à 11h00 au stade Trévoux

CRAPONNE 1, MILLERY VOURLES 1, FRANCHEVILLE 1, STE FOY LYON 1

Plateau D2 à 11h00 à Chaponost

CHAPONOST 1, PAYS ARBRESLE 1, ST GENIS LAVAL 1, FCSO69 1

Plateau D3 à 11h00 à Savigny

SAVIGNY 1, GREZIEU LA VARENNE 1, CHAPONOST 2, MEGINAND 1

Plateau D4 à 10h00 à Saint Martin en Haut

ST MARTIN HAUT 1, CRAPONNE 2, MILLERY VOURLES 2, PAYS ARBRESLE 2

Plateau D5 à 11h00 à Saint Genis Laval

ST GENIS LAVAL 2, RHONE SUD 1, STE FOY LYON 2, HAUTS LYONNAIS 1

Plateau D6 à 11h00 à Saint Maurice sur Dargoire

RHONE SUD 2, MILLERY VOURLES 3, FCSO69 2, GRIGNY 1

Plateau D7 à 11h00 à L'Arbresle

PAYS ARBRESLE 3, STE FOY LYON 3, FRANCHEVILLE 2, CRAPONNE 3

Plateau D8 à 11h00 à Saint Romain de Popey

ST ROMAIN POPEY 1, MEGINAND 2, FCSO69 3, BIGARREAUX 1

Plateau D9 à 10h00 à Pomeys

HAUTS LYONNAIS 2, MILLERY VOURLES 4, MEYS GREZIEU 1, ST GENIS LAVAL 3

Plateau D10 à 10h00 à Sainte Catherine

US DES MONTS 1, GREZIEU LA VARENNE 2, TREVES 1, BIGARREAUX 2

 **COMMISSION U13**

Hadi LARIBI et Christian COLLET

Les clubs sont numérotés par rapport aux équipes engagées en BREVENNE. On ne tient pas compte des équipes engagées en LABEL.

(Attention des modifications ont eu lieu. Vérifiez bien vos plateaux. Merci)

Les feuilles de match sont celles de Coupe U13 (téléchargement <https://lyon-rhone.fff.fr/simple/u13/>) mais les épreuves de jonglerie ne doivent pas être effectuées. Sur les plateaux de 4 équipes, chaque match dure 20mn et sur les plateaux de 3 équipes, chaque match est de 25 mn.

Courriers reçus

MEYS/GREZIEU : changement horaire plateau E, lu et noté

Feuilles de match manquantes du 5 Juin

STE FOY LES LYON – MILLERY VOURLES sur le plateau B du 5 juin à ST GENIS LAVAL. Apparemment le club de STE FOY LES LYON est parti avec. Merci de regarder rapidement

Plateau C BIGARREAUX à MONTROTTIER

Plateau D US DES MONTS à LARAJASSE

Plateau E RHONE SUD

Plateau F ST MARTIN EN HAUT Manque feuille de match Grezieu la Varenne

Plateau G GIVORS Manque feuilles de matchs joueurs avec numéro licences.

Changements de lieux ou d'horaires

Plateaux du 19 Juin

Plateau B à 14h00 à RHONE SUD

MEGINAND 1 est forfait

Plateau E à 14h00 à Meys

Equipes concernées : MEYS GREZIEU 1B, HAUTS LYONNAIS 3B, LA GIRAUDIERS 1B

Plateau F à 15h30 à Beauregard

Equipes concernées : OSLG 3B, MILLERY VOURLES 3B, GRIGNY 1B

Plateaux du 26 Juin

Plateau E à stade Trévoux à 15h30

Equipes concernées : CRAPONNE 1B, MILLERY VOURLES 3B, ST GENIS LAVAL 3B, GREZIEU LA VARENNE 2B

Plateaux du 19 JUIN

Plateau A à Beauregard 14h00 : A/ OSLG 1B – B/ HAUTE BREVENNE 1B – C/ GREZIEU LA VARENNE 1 B – D/ HAUTS LYONNAIS 1B

Plateau B à 14h00 : A / RHONE SUD 1B – B/ OSLG 2B – C/MILLERY VOURLES 1B

Plateau C à Montrottier à 14h00 : A / BIGARREAUX 1B – B/ STE FOY LES LYON 1B – C/MILLERY VOURLES 2B – D/ GREZIEU LA VARENNE 2B

Plateau D à Saint Pierre la Palud à 14h00 : A/ SAVIGNY ST PIERRE 1B – B/ CRAPONNE 1B – C/ FRANCHEVILLE 1B – D/ HAUTS LYONNAIS 2 B

Plateau E à Meys à 13h30 : A/ MEYS GREZIEU 1B – B/ HAUTS LYONNAIS 3B – C/ LA GIRAUDIERE 1B

Plateau F à Beauregard à 15h30 : A/ OSLG 3B – B/ MILLERY VOURLES 3B – C/ GRIGNY 1B

Plateaux du 26 JUIN

Plateau A à Beauregard à 14h00 : A/ OSLG 1B – B/ ST MARTIN EN HAUT 1B – C/ GREZIEU LA VARENNE 1 B – D/ FRANCHEVILLE 1B

Plateau B à Pomeys à 14h00 : A /HAUTS LYONNAIS 1B – B/ OSLG 2B – C/ MILLERY VOURLES 1B – D/TREVES 4 VENTS 1B

Plateau C à 14h00 : A / RHONE SUD 1B – B/ STE FOY LES LYON 1B – C/ HAUTS LYONNAIS 2B – D/ MILLERY VOURLES 2B

Plateau D à 14h00 : A/ ST MARTIN EN HAUT 2B – B/ MEYS GREZIEU 1B – C/ US DES MONTS 1B – D/ HAUTS LYONNAIS 3 B

Plateau E à stade Trévoux à 15h30 : A/ CRAPONNE 1B – B/ MILLERY VOURLES 3B – C/ ST GENIS LAVAL 3B – D/ GREZIEU LA VARENNE 2B

Plateau F à Montrottier à 14h00 : A/ BIGARREAUX 1B – B/ SAVIGNY ST PIERRE 1 - C/ LA GIRAUDIERE 1B – D/GRIGNY 1B

GROUPEMENT SAONE METROPOLE

Tél 04 78 98 04 55

saonemetropole@lyon-rhone.fff.fr

Présents : COUSIGNE Jean Pierre, MARTINEZ Jean, NOYERIE Patrick, POINT Jean Philipe, POULARD Gabriel

COMMISSION U13

Journée du 19 juin 2021

Plateau 1 : A DARDILLY

DARDILLY 1 – RILLIEUX 1 - EVEIL DE LYON 3 - CHEMINOTS DE VAISE 1

Plateau 2 : A GOAL

GOAL 1 - EVEIL DE LYON 4 - FONTAINES 2 - BORDS DE SAONE 1

Plateau 3 : A GOAL

GOAL 2 - EVEIL DE LYON 5 – OL.SATHONAY 2 - FRANC LYONNAIS 3

Plateau 4 : A EVEIL DE LYON

EVEIL DE LYON 6 – GOAL 3 - GENAY 1 - BORDS DE SAONE 2

Plateau 5 : A OL.VAULX

OL. VAULX 2 - GOAL 4 – OL. SATHONAY 1

Plateau 6 : A GOAL

GOAL 5 - CALUIRE 2 – COUZON 1

Plateau 7 : A RILLIEUX

RILLIEUX 2 - GOAL 6 – FRANC LYONNAIS 2 – ENT. RIVE DROITE / REYRIEUX 1

Plateau 8 : A FONTAINES

FONTAINES 1 – CALUIRE 1 – OL. VAULX 1 – FRANC LYONNAIS 1

Journée du 26 juin 2021

Plateau 1 : A EVEIL DE LYON

EVEIL DE LYON 3 – FONTAINES 1 - FRANC LYONNAIS 1 - RILLIEUX 1

Plateau 2 : A OL.SATHONAY

OL. SATHONAY 2 – ENT. RIVE DROITE / REYRIEUX 1 - DARDILLY 1 - EVEIL DE LYON 4

Plateau 3 : Aux CHEMINOTS DE VAISE

CHEMINOTS DE VAISE 1 - GOAL 1 - EVEIL DE LYON 5 – US FORMANS 1

Plateau 4 : A FRANC LYONNAIS

FRANC LYONNAIS 3 - GOAL 2 - EVEIL DE LYON 6 – OL. SATHONAY 1

Plateau 5 : A GOAL

GOAL 3 - FONTAINES 2 - CALUIRE 1

Plateau 6 : A GOAL

GOAL 4 - RILLIEUX 2 - GENAY 1 – CALUIRE 2

Plateau 7 : A OL.VAULX

OL. VAULX 1 - GOAL 5 - BORDS DE SAONE 1 – COUZON 1

Plateau 8 : A BORDS DE SAONE

BORDS DE SAONE 2 - GOAL 6 - FRANC LYONNAIS 2 - OL. VAULX 2

COMMISSION U11

Plateaux du 19 juin 2021 à 10H00

Plateau 1 : A RIVE DROITE

RIVE DROITE 1 – FONTAINES 1 – EVEIL DE LYON 1

Plateau 2 : Au SC LYON

SC LYON 1 – OL.VAULX 1 – GOAL 1 – REYRIEUX

Plateau 3 : A OL.SATHONAY

OL.SATHONAY 1 – BORDS DE SAONE 1 – GOAL 2 – CALUIRE 1

Plateau 4 : A FRANC LYONNAIS

FRANC LYONNAIS 1 – ECULLY 1 – LOSC 1 – RILLIEUX

Plateau 5 : A OL.VAULX

OL.VAULX 2 – LIMONEST 1 – GENAY 1 – LOSC 2

Plateau 6 : A EVEIL DE LYON se jouera à 11H30

EVEIL DE LYON 4 – EVEIL DE LYON 3 – DARDILLY 1 – GOAL 3

Plateau 7 : Aux CHEMINOTS DE VAISE

CHEMINOTS DE VAISE 1 – US FORMANS 1 – GOAL 4 – GOAL 5

Plateau 8 : A ST CYR

ST CYR 1 – US VAULX 1 – ECULLY 2 – OL.SATHONAY 2

Plateau 9 : A GOAL (CHASSELAY)

GOAL 7 – SC LYON 2 – EVEIL DE LYON 5 – FRANC LYONNAIS 2

Plateau 10 : A RILLIEUX

RILLIEUX 2 – CALUIRE 2 – LIMONEST 2 – US VAULX 2

Plateau 11 : A FONTAINES

Supprimé

Plateau 12 : A EVEIL DE LYON se jouera à 11H30

EVEIL DE LYON 6 – ST CYR 2 – GOAL 6 – BORDS DE SAONE 2

Plateau 13 : A GOAL (CHAMPAGNE)

GOAL 8 – OL.VAULX 4 – COUZON 1 - EVEIL DE LYON 7

Plateau 14 : Au LOSC

LOSC3 – GOAL 9 – SC LYON 3 – CHEMINOTS DE VAISE 2

Plateau 15 : A BORDS DE SAONE

BORDS DE SAONE 3 – EVEIL DE LYON 8 – FRANC LYONNAIS 3 – OL.VAULX 3

Plateau 16 : A EVEIL DE LYON se jouera à 11H30

EVEIL DE LYON 9 – ST CYR 3 – EVEIL DE LYON 10 – REYRIEUX 2

Plateaux du 26 juin 2021 à 10H00

Plateau 1 : A FONTAINES 1

ECULLY 1 – CALUIRE 1 – OL.VAULX 1

Plateau 2 : A EVEIL DE LYON

EVEIL DE LYON 1 – GOAL 1 – BORDS DE SAONE 1 – RILLIEUX 1

Plateau 3 : Au LOSC

LOSC 1 – OL.SATHONAY 1

Plateau 4 : A GOAL (TASSIN)

GOAL 2 – SC LYON 1 – FRANC LYONNAIS 1 – RIVE DROITE 1

Plateau 5 : A GOAL (CHASSELAY)

GOAL 5 – GENAY 1 – US VAULX 1 – EVEIL DE LYON 3

Plateau 6 : A DARDILLY

DARDILLY 1 – LOSC 2 – OL.SATHONAY 2

Plateau 7 : A GOAL (CHAMPAGNE)

GOAL 3 – ECULLY 2 – CHEMINOTS DE VAISE 1 – OL.VAULX 2

Plateau 8 : A ST CYR

ST CYR 1 – EVEIL DE LYON 4 – LIMONEST 1 – GOAL 4

Plateau 9 : A EVEIL DE LYON

EVEIL DE LYON 5 – ST CYR 2 – CALUIRE 2

Plateau 10 : A BORDS DE SAONE

BORDS DE SAONE 2 – LIMONEST 2 – ECULLY 3 – GOAL 7

Plateau 11 : A FRANC LYONNAIS

FRANC LYONNAIS 2 – EVEIL DE LYON 6 – RILLIEUX 2

Plateau 12 : A OL.VAULX

OL.VAULX 3 – US VAULX 2 – GOAL 6 – SC LYON 2

Plateau 13 : A EVEIL DE LYON

EVEIL DE LYON 10 – ECULLY 4 – ST CYR 3 – GOAL 9

Plateau 14 : Au LOSC

GOAL 8 – LOSC 3 – BORDS DE SAONE 3

Plateau 15 : Au SC LYON

SC LYON 3 – EVEIL DE LYON 9 – EVEIL DE LYON 2

Plateau 16 : A FRANC LYONNAIS

CHEMINOTS DE VAISE 2 – LIMONEST 3 – OL.VAULX 4 – FRANC LYONNAIS 3

➡ COMMISSION U9

Festifoots du 19 juin 2021

1- A EVEIL DE LYON

EVEIL DE LYON (4-5-6) – US VAULX (1-2) – CALUIRE (1-2) – GENAY (1) soit 8 équipes.

2- Au LOSC

LOSC (1-2-3) – EVEIL DE LYON (1-2-3) – CHEMINOTS DE VAISE (1-2) soit 8 équipes.

3- A BORDS DE SAONE

BORDS DE SAONE (1-2-3) – OL.VAULX (1-2-3) – FONTAINES (1-2) soit 8 équipes.

4- A FRANC LYONNAIS

FRANC LYONNAIS (3-4) – ST CYR (3-4) – CALUIRE (3-4) – NEUVILLE (1) soit 7 équipes.

5- A US FORMANS

US FORMANS (1-2) – EVEIL DE LYON (16-17) – ECULLY (1-2) soit 6 équipes.

6- A REYRIEUX

REYRIEUX (1-2-3) – COUZON (1-2) – EVEIL DE LYON (7-8-9) soit 8 équipes.

7- A ECULLY

ECULLY (3-4) – OL.VAULX (4-5-6) – SC LYON (4-5) soit 7 équipes.

8- A TASSIN

GOAL (4-5-6) – SC LYON (1-2-3) – ST CYR (1-2) soit 8 équipes.

9- A DARDILLY

DARDILLY (1) – EVEIL DE LYON (13-14-15) – LIMONEST (1-2) – FRANC LYONNAIS (1-2) soit 8 équipes.

10- A RILLIEUX

RILLIEUX (1-2-3) – RIVE DROITE (1) – GOAL FC (7-8) – OL.SATHONAY (1-2) soit 8 équipes.

11- A CHASELAY

GOAL (1-2-3) – MONTANAY (1-2) – EVEIL DE LYON (10-11-12) soit 8 équipes.

Toutes les équipes sont convoquées à 09h00, les plateaux débutant à 09h30. (Ne pas oublier les feuilles d'effectif)

➡ COMMISSION U7

Festifoots du 26 juin 2021

AU LOSC, stade Rhodia Vaise, 156 Av. B Buyer , LYON 09

LOSC (1) – GOAL (4-5-6) – ECULLY (1-2) – US VAULX (1-2) soit 8 équipes

A RILLIEUX, stade des Lômes, chemin des martyrs

RILLIEUX (1-2) – SPO.CLUB LYON (1-2-3-4) – FONTAINES (1-2) soit 8 équipes

A EVEIL DE LYON, 2 avenue Pierre De Coubertin, 69100 VILLEURBANNE

EVEIL DE LYON (4-5-6) – MONTANAY (1-2) – CALUIRE (1-2) GOAL (1-2-3) soit 10 équipes

A BORDS DE SAONE, stade Robert Richard

BORDS DE SAONE (1-2-3) – NEUVILLE (1-2) – FRANC LYONNAIS (1-2) – RIVE DROITE (1) soit 8 équipes

Aux CHEMINOTS DE VAISE, stade Gilbert Vigne, 36 Av. Sidoine Apollinaire

CHEMINOTS DE VAISE (1-2-3) – EVEIL DE LYON (10-11-12) – DARDILLY (1-2) soit 8 équipes

A OL.SATHONAY, stade municipal, 28 Av P Delorme

OL.SATHONAY (1-2) – OL.VAULX(1-2-3) – EVEIL DE LYON (1-2-3) soit 8 équipes

A ST CYR, stade des Combes

ST CYR (1-2) – LIMONEST (1-2-3) – EVEIL DE LYON (7-8-9) – GENAY (1-2) soit 10 équipes

Toutes les équipes sont convoquées à 09h00, les plateaux débutant à 09h30 (Ne pas oublier les feuilles d'effectif)

GROUPEMENT LYON METROPOLE

Tél 04 78 84 18 48

lyonmetropole@lyon-rhone.fff.fr

➡ SECRETARIAT

Mme Christine BLANCHARD /Jean-François BLANCHARD.

Reprise officielle de festi foot ; plateaux et rencontres sur le mois de juin.

Samedi 19 juin U9 - U11 - U13

Samedi 26 juin U7 - U11 - U13

Attention aux modifications dans les différentes commissions. Merci.

Saison **2021-2022** l'assemblée du Groupement de rentrée aura lieu le **jeudi 9 septembre** chez nos amis du FC LYON au stade EBRARD. Merci d'en prendre note.

➡ COMMISSION U13

Présent : Mr Olivier FARGET et Melle DI NOTA Myriam (u13glm@yahoo.fr)

Courriers, Fax, Courriels des clubs :

Réponses des clubs suite aux mails (*Inscription au lundi 31 mai 2021*) : 29 équipes inscrites :

AS BRON GRAND LYON (3 équipes) – ASVEL (2 équipes) – ES CHARLY (1 équipe) – AS BELLECOUR-PERRACHE (1 équipe) – FC LYON (2 équipes) – COM ST FONTS (1 équipe) – ES TRINITE (2 équipes) – OLYMPIQUE LYONNAIS (Pas d'équipes inscrites) – CD FC CHASSIEU-DECINES (Pas d'équipes inscrites) – US MEYZIEU (2 équipes dont 1 féminine) – UGA DECINES (2 équipes) – VENISSIEUX FC (3 équipes dont 1 équipe féminine) – SC BRON TERRAILLON LA PERLE (3 équipes) – ASUL (1 équipe) – AS MONTCHAT (Pas d'équipe inscrite) - FC GERLAND. (1 équipe) – JS IRIGNY (1 équipe) – FC ROULE LA MULATIERE (1 équipe) - FCBE FEYZIN BELLE ETOILE (2 équipes) - OLYMPIQUE DE PIERRE-BENITE (1 équipe).

Clubs n'ayant pas répondu à notre mail (au lundi 31 mai 2021) :

AS BUERS – USM PIERRE-BENITE – AS ALGERIENNE VILLEURBANNE – CS LYON 8^{ème} – VILLEURBANNE UNITED FC – LYON SPORT METROPOLE.

RAPPEL : Rencontre du Samedi 19 juin 2021 à 14 H 00 :

Site ASVEL : Stade des Iris à 14 H 00 :

25 - ASVEL 1 - SC BRON TERRAILLON LA PERLE 1

26 - ASVEL 2 - SC BRON TERRAILLON LA PERLE 2

Site ASUL : Stade Séverine à 14 H 00 :

27 - ASUL 1 - COM SAINT FONTS 1

Site ES TRINITE : Stade Bavozet à 14 H 00 :

28 - ES TRINITE 1 - UGA DECINES 1

29 - ES TRINITE 2 - UGA DECINES 2

Site US MEYZIEU : Stade des Sèrvizières à 14 H 00 :

30 - US MEYZIEU 3 - VENISSIEUX FC 3

31 - US MEYZIEU 4 *Féminin* - VENISSIEUX FC 4

Site AS BRON GRAND LYON : Stade Jean Jaurès à 14 H 00 :

32 - AS BRON GRAND LYON 1 - FCBE FEYZIN BELLE ETOILE 1

33 - AS BRON GRAND LYON 2 - FCBE FEYZIN BELLE ETOILE 2

Site JS IRIGNY : Stade d'Yvours à 14 H 00 :

34 - JS IRIGNY 1 - SC BRON TERRAILLON LA PERLE 3

Site AS BELLECOUR-PERRACHE : Stade Sonny Anderson à 14 H 00 :

35 - AS BELLECOUR-PERRACHE 3 - AS BRON GRAND LYON 3

Site FC GERLAND : Stade des Channées à 14 H 00 :

36 - FC GERLAND 1 - ES CHARLY 1

Site OYMPIQUE CLUB DE PIERRE-BENITE : Stade du Brotillon à 14 H 00 :

37 - OYMPIQUE CLUB DE PIERRE-BENITE 1 - FC ROULE LA MULATIERE 1

Rencontre du Samedi 26 juin 2021 à 14 H 00 :

Site ASUL : Stade Séverine à 14 H 00 :

38 - ASUL 1 - AS BRON GRAND LYON 1

Site COM SAINT FONTS : Stade de la Cressonnière à 14 H 00 :

39 - COM SAINT FONTS 1 - AS BRON GRAND LYON 2

Site FC GERLAND : Stade des Channées à 14 H 00 :

40 - FC GERLAND 1 - UGA DECINES 1

Site FC LYON : Stade du Clos Layat à 14 H 00 :

41 - FC LYON 3 - FCBE FEYZIN BELLE ETOILE 1

42 - FC LYON 4 - FCBE FEYZIN BELLE ETOILE 2

Site JS IRIGNY : Stade d'Yvours à 14 H 00 :

43 - JS IRIGNY 1 - AS BELLECOURS-PERRACHE 1

Site FC ROULE LA MULATIERE : Stade Danilo à 14 H 00 :

44 - FC ROULE LA MULATIERE 1 - ES CHARLY 1

Site ES TRINITE : Stade Jules Bavozet à 14 H 00 :

45 - ES TRINITE 1 - SC BRON TERRAILLON LA PERLE 1

46 - ES TRINITE 2 - SC BRON TERRAILLON LA PERLE 2

Site AS BRON GRAND LYON : Stade Jean Jaurès à 14 H 00 :

47 - AS BRON GRAND LYON 3 - SC BRON GRAND LYON LA PERLE 3

Site VENISSIEUX FC : Stade Laurent Gerin à 14 H 00 :

48 - VENISSIEUX FC 3 - ASVEL 1

49 - VENISSIEUX FC 4 - ASVEL 2

Site UGA DECINES : Stade Raimond Troussier à 14 H 00 :

50 - UGA DECINES 2 - US MEYZIEU 4 Féminin

Site O.PIERRE BENITE : Stade du BROTIILLON à 14 H 00 :

51 - OLYMPIQUE CLUB DE PIERRE-BENITE 1 - VENISSIEUX FC 5 Féminin - US MEYZIEU 3

COMMISSION U11

Mme Blanc Séverine (u11glm@laposte.net)

Mails des clubs pour participation aux différents plateaux programmés

VENISSIEUX : 7 équipes dont 1 féminine sauf 6 équipes le 19.06 + réceptions plateaux

GERLAND : 1 équipe sauf 0 équipe le 26.06

FEYZIN : 2 équipes

IRIGNY : 1 équipe

ROULE MULATIERE : 1 équipe

ASUL : 1 équipe

SCBTP : 1 équipe

MEYZIEU : 4 équipes + réception 2 plateaux par dates (sauf 26.6) - 10H

UGA : 2 équipes + réception 1 plateau par dates (sauf 5.06)

TRINITE : 4 équipes sauf 3 équipes le 19.06 + réception 1 plateau - 11H

CO ST FONTS : 2 équipes sauf 1 équipe le 26.06 + réception plateaux

FCL : 10 équipes sauf 9 équipes les 12 et 26.06 sauf 0 équipes le 19.06

BELLECOUR : 3 équipes + réception plateaux

BRON : 3 équipes + réception plateaux

CHARLY : 2 équipes + réceptions plateaux - 14H

ASVEL : 3 équipes + réceptions plateaux

OL.PIERRE BENITE : 0 équipe le 19 et 26.06. Manque effectifs

DESIGNATIONS PLATEAUX DU 19.06.2021 (RECTIFICATIFS)

Site AS BRON Stade J.JAURES à 11H

Plateau 1 :ASBGL 1 – UGA 1 – VENISSIEUX FC 1-ASVEL 1

Site AS BELLECOUR Stade S.ANDERSON à 11H

Plateau 2 :AS BELLECOUR 1 – ASBGL 2 – ASVEL 2 – US MEYZIEU 3

Site CO ST FONTS Stade de la CRESSONNIERE à 11H

Plateau 3 CO ST FONTS 1 – US MEYZIEU 1 – UGA 2 - VENISSIEUX FC 4

Site ES TRINITE Stade BAVOZET à 11H

Plateau 4: ES TRINITE 1 - VENISSIEUX FC 3 – FEYZIN 2 – AS BELLECOUR 2

Site US MEYZIEU Stade des SERVIZIERES à 10H

Plateau 5 : US MEYZIEU 2 – ASUL 2 – ASBGL 3 – AS BELLECOUR 3

Site VENISSIEUX FC Stade L.GERIN à 11H

Plateau 6 :VENISSIEUX FC 2 - SCBTP 1 – CHARLY 2 – ES TRINITE 2

Site ASUL Stade SEVERINNE à 11H

Plateau 7: ASUL 1 – FC GERLAND 1 – FCR MULATIERE – JS IRIGNY

Site FEYZIN Stade J.BOUIN à 11H

Plateau 8 ; FEYZIN 1 – CHARLY 1 – VENISSIEUX FC 6

Site ASVEL Stade des IRIS à 11H

Plateau 9 :ASVEL 3 – VENISSIEUX FC 5 - US MEYZIEU 4

PLATEAUX DU 26/06/21 (RECTIFICATIFS)

Site AS BRON Stade J.JAURES à 11H

ASBGL 2 – FCL 4 – VENISSIEUX FC 4 – ASVEL 3

Site FCLYON Stade CLOS LAYAT à 11H

FCL 3 – AS BELLECOUR 2 – ES TRINITE 3 – US MEYZIEU 2

Site ASUL Stade SEVERINE à 11H (a confirmer)

ASUL 2 - US MEYZIEU 3 –VENISSIEUX FC 2 – UGA 1

Site UGA Stade TROUSSIER à 11H

UGA 2 – ASVEL 2 – ASBGL 3 – FCL 2

Site VENISSIEUX FC Stade L.GERIN à 11H

VENISSIEUX FC 3 – CHARLY 1 – ST FONTS 1 – US MEYZIEU 1

Site FEYZIN Stade J.BOUIN à 11H

FEYZIN 1 – ES TRINITE 4 – US MEYZIEU 4 – VENISSIEUX FC 5

Site AS BELLECOUR Stade S.ANDERSON à 11H

AS BELLECOUR 3 – FEYZIN 2 – FCL 5

Site ES TRINITE Stade BAVOZET à 11H

ES TRINITE 2 – FCL 1 – ASUL 1 – VENISSIEUX FC 1

Site FCLYON Stade CLOS LAYAT à 11H

FCL 6 – FCR MULATIERE –FCL 9 – JS IRIGNY

Site ASVEL Stade des IRIS à 11H

ASVEL 1 – ASBGL 1 –AS BELLECOUR 1 –ES TRINITE 1

Site CHARLY Stade R.BOURETTE à 14H

CHARLY 2 - VENISSIEUX FC 6 - FCL 7

Site SCBTP Stade L.LAGRANGE à 11H

SCBTP –VENISSIEUX FC 7F – FCL 8

Bien remplir une feuille de match.

➡ COMMISSION U9

Thierry Coignot .Mail : u9glm@free.fr

Festi-Foot du 19 juin

Site ASVEL Stade des IRIS à 9H30

ASVEL 1-2 / VENISSIEUX FC 1-2 / US MEYZIEU 3-4

Site CHARLY Stade R.BOURETTE à 9H30

CHARLY 1-2 / JS IRIGNY 1 / FEYZIN 1-2 / O.PIERRE BENITE 1 / FCR MULATIERE

Site ASBGL Stade J.JAURES à 9H30

ASBGL 2-3 / FC GERLAND 1 / SCBTP / US MEYZIEU 5-6 / UGA 1-2

Site AS BELLECOUR Stade S.ANDERSON à 9H30

AS BELLECOUR 2-3 / O.PIERRE BENITE 2-3 / FC GERLAND 2-3F

Site CO ST FONTS Stade de la CRESSONNIERE à 9H30

CO ST FONTS 1-2 / VENISSIEUX FC 3-4 / ES TRINITE 1-2-3

Site AS MONTCHAT Stade M.V.FOE à 9H30

AS MONTCHAT 1-2 / ASBGL 1 – AS BELLECOUR 1 / VENISSIEUX FC 5-6

Site US MEYZIEU Stade des SERVIZIERES à 9H30

US MEYZIEU 1-2 / ASUL 1-2 / VENISSIEUX FC 7F / US MEYZIEU 7F

Bien remplir une feuille de match et feuille de bilan pour un suivi des présences.

➡ COMMISSION U7

Mounier Christian Tél : 0668036542 - Mail : glmu7@free.fr

FESTI-FOOT du 26 juin

Site FC GERLAND Stade des CHANNEES à 9h30

FC GERLAND 1-2-3-4F / US MEYZIEU 1- 2

Site FCLYON Stade Clos LAYAT à 9h30

FCL 6-7-8 / AS BELLECOUR 1-2-3

Site ES TRINITE Stade BAVOZET à 9h30

ES TRINITE 1-2-3 / US MEYZIEU 3-4-5

Site VENISSIEUX FC Stade L.GERIN à 9H30

VENISSIEUX FC 1-2-3 / CHARLY 1-2-3

Site AS MONTCHAT Stade M.V.FOE à 9H30

AS MONTCHAT 1-2 / VENISSIEUX FC 4-5-6

Site ASUL Stade SEVERINE à 9H30

ASUL 1-2-3 / ASBGL 1-2-3

Site CO ST FONTS Stade de la CRESSONNIERE à 9H30

CO ST FONTS 1-2 / FCR MULATIERE 1-2 / FEYZIN 1-2

Site ASVEL Stade des IRSI à 9H30

ASVEL 1-2 / UGA 1-2 / FCL 4-5

Site O.PIERRE BENITE Stade du BROTIILLON à 9H30

O.PIERRE BENITE 1-2 / JS IRIGNY 1 / FC L 1-2-3

Garder les bonnes habitudes remplir feuilles de matchs et de bilan. Merci.

GROUPEMENT VALLEE DU RHONE

Tél 04 72 76 01 09

valleedurhone@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 15 juin 2021

Membres : E. et A. MONTEIL – B. CAPOGROSSI – E CHAMOT– JJ. ETCHEVERRY – M. FOREST –O.MONTEIL

Absent : J.EXBRAYAT

Adresse : Groupement Vallée du Rhône - District de Lyon et du Rhône - 30 Allée Pierre de Coubertin - 69007 Lyon

Mail : valleedurhone@lyon-rhone.fff.fr

Tel : 04 72 76 01 09 uniquement le mardi de 17 H 00 à 19 H 00

Courrier – Email : voir les différentes commissions

➡ PRESIDENCE

Evelyne Monteil : 06 30 34 70 70 - **Mail :** valleedurhone-pdt@lyon-rhone.fff.fr

AG groupement

L'assemblée générale de rentrée aura lieu le vendredi 10 septembre 2020 à CHAMAGNIEU club Frontonas/ Chamagnieu

Nous avons mis en place des plateaux pour toutes les catégories suite à vos inscriptions, nous avons fait le mieux possible avec le temps qui nous était imparti. En plus des inscriptions tardives que nous avons acceptées

Trop de club font forfait à la dernière minute pour participer qui a un match amical qui a un tournoi, nous sommes obligés de corriger à la dernière minute pour vous faire des plateaux correctes, merci de lire attentivement vos mails

Pour les horaires nous affichons un horaire commun pour tous par catégorie, si vous devez en changer merci de faire un mail à en-tête de votre club aux clubs adverses concernés avec le groupement en copie

Merci à tous les clubs qui ont plusieurs terrains de faire un mail à vos adversaires

Bien entendu vous devez remplir et renvoyer les feuilles de match. Tous les joueurs doivent être licenciés dans votre club

Nous vous souhaitons à tous une bonne reprise

Attention de nombreuses modifications dans toutes les catégories lisez bien le PV

➡ COMMISSION U13

Jean Jacques Etcheverry : 06 50 33 66 44

Temps de jeu

Plateau de 4 joue 3 fois 20 mn

Plateau de 3 joue 2 fois 30 mn

Bien remplir la feuille de match avec les numéros de licence, les dirigeants, les résultats

Vous pouvez utiliser les feuilles de coupe U13 et remplir la feuille de jongles pour les joueurs, mais vous ne faites pas les jongles. Si les clubs arrivent avec a feuille pré-rempli c'est un gain de temps

19 juin 2021

Ternay 1 – Chaponnay 1 - Pusignan 1

Ternay 2 – Genas 1 – **La revolée 1**

Colombier 1 – Moins 2 – Diémoz 1 – **Ozon 1**

Val d'Amby 1 – Pont de Chéruy 1 – Colombier 2
Corbas 1 – Usel 1 – Moins 1 – Muroise 1
Frontonas 1 – Ach 1 – Manissieux 1

26 Juin 2021

Colombier 2 – USVJ 2 – ACH 1
Colombier 1 – St Alban 1 – Manissieux 1
Pusignan 1 – Moins 2 – Sud Lyonnais 1 – Ternay 2
Pont de Chéruy 1 – Chaponnay 1 – Ternay 1 – Frontonas 1
Pays Viennois 1 – Corbas 1 – **La Revolée 1**
Ozon 1 – Moins 1 – USVJ 1 – Loire 1
Genas 1 – Usel 1 – Val d'Amby 1

COMMISSION U11

Michel Forest : 04 78 73 90 27 – 06 19 64 10 37

Courrier-messagerie : SC La Revolée.

Modifications U11

Le 19 JUIN

Plateau N° 11-21-24-11 F.C. LA SEVENNE 2

Ajout F.C. VIENNOIS 2
F.C. LA SEVENNE 2 - SUD LYONNAIS FOOTBALL 2013 3 –
S.C. LA REVOLEE 1 – F.C. PAYS VIENNOIS 2

Ajout d'un plateau.

Plateau n° 11-21-24-12 CS OZON

CS OZON 1 – CHASSE 1 – CORBAS 1(retrait du plateau de Pusignan) – EXEMPT

Le 26 JUIN

Plateau N° 11-21-25-10 E.S. SAINT-PRIEST
Ajout F.C. VIENNOIS 2
E.S. SAINT-PRIEST 1 – U.S. EST LYONNAIS 2 –
S.C. LA REVOLEE 1 – F.C. PAYS VIENNOIS 2.

L'horaire choisit pour notre groupement est 10h00, nous avons la capacité d'alterner les désignations U11-U9 et U7 sur cet horaire. Les clubs ayant deux stades précisent le lieu du plateau aux clubs visiteurs.

Pour rappel les horaires officiels du district sont désormais 9h30 et 11h00.

Il y a des sites avec deux plateaux à trois, les équipes exemptes de rencontres sur un troisième terrain si possible.

DESIGNATION DE LA JOURNEE 3 U11 – SAMEDI 19 JUIN. 10h00.

Plateau N° 11-21-24-01 A. CHANDIEU HEYRIEUX 1

AS. CHANDIEU HEYRIEUX 1 - F.C. CHAPONNAY MARENNES 1 - EV.S. GENAS AZIEU 1

Plateau N° 11-21-24-02 AS. CHANDIEU HEYRIEUX 2

AS. CHANDIEU HEYRIEUX 2 - F.C. MOINS 1 - F.C. TERNAY 1

Plateau N° 11-21-24-03 A.S. PUSIGNAN 1

Retrait de FC CORBAS

A.S. PUSIGNAN 1 - A.S. MANISSIEUX 1 - U.S. EST LYONNAIS FOOT 1

Plateau N° 11-21-24-04 A.S. PUSIGNAN 2

A.S. PUSIGNAN 2 - F.C. TERNAY 2 - F.C. CHAPONNAY MARENNES 2

Plateau N° 11-21-24-05 A.S. RHODANIENNE 1

A.S. RHODANIENNE 1 - U.S. LOIRE S/RHONE SAINT-ROMAIN FOOTBALL
SUD LYONNAIS FOOTBALL 2013 2 - EXEMPT

Plateau N° 11-21-24-06 AM.S. DE DIEMOZ 1

AM.S. DE DIEMOZ 1 - EV.S. GENAS AZIEU 2
F.C. LA SEVENNE 1 - A.S. MANISSIEUX 3

Plateau N° 11-21-24-07 F.C. COLOMBIER/SATOLAS 2

F.C. COLOMBIER/SATOLAS 2 - F.C. CHAPONNAY MARENNES 4
EV.S. GENAS AZIEU 2 - U.S. EST LYONNAIS FOOT 2

Plateau N° 11-21-24-08 F.C. CORBAS 2

F.C. CORBAS 2 - EV.S. GENAS AZIEU 4
SUD LYONNAIS FOOTBALL 2013 1 - A.S. MANISSIEUX 2

Plateau N° 11-21-24-09 F.C. MOINS 2

F.C. MOINS 2 - F.C. CHAPONNAY MARENNES 3
SUD LYONNAIS FOOTBALL 2013 3 - E.S. SAINT SAINT-PRIEST

Plateau N° 11-21-24-10 U.S. VAL D'AMBY HIERES S/AMBY 1

U.S. VAL D'AMBY HIERES S/AMBY 1 - ENT.S. FRONTONAS CHAMAGNIEU 1 -
F.C. COLOMBIER/SATOLAS 1

Plateau N° 11-21-24-11 F.C. LA SEVENNE 2

F.C. LA SEVENNE 2 - SUD LYONNAIS FOOTBALL 2013 3 -
SC LA REVOLEE 1 - PAYS VIENNOIS 2

Ajout d'un plateau à CS OZON

Plateau N° 11-21-24-12

CS OZON 1 - CHASSE 1 - CORBAS 1 - EXEMPT

DESIGNATION DE LA JOURNEE 4 U11 - SAMEDI 26 JUIN. 10h00.

Plateau N° 11-21-25-01 F.C. CHAPONNAY MARENNES 1

F.C. CHAPONNAY MARENNES 1 - A.S. MANISSIEUX 1 -
SAINT-ALBAN-DE-ROCHE SP 1

Plateau N° 11-21-25-02 F.C. CHAPONNAY MARENNES 3

F.C. CHAPONNAY MARENNES 3 - A.S. MANISSIEUX 3 -
SAINT-ALBAN-DE-ROCHE SP 2

Plateau N° 11-21-25-03 A.S. RHODANIENNE 1

Le stade de SAINT-PIERRE étant indisponible ce plateau est déplacé à AS RHODANIENNE.

A. CHANDIEU HEYRIEUX 1 - F.C. CHAPONNAY MARENNES 2
A.S. RHODANIENNE 1 - A.S. MANISSIEUX 2

Plateau N° 11-21-25-04 EV.S. GENAS AZIEU 4

EV.S. GENAS AZIEU 4 - F.C. CHAPONNAY MARENNES 4
A. CHANDIEU HEYRIEUX 2 - U. S. VILLETTE D'ANTHON/JANNEYRIAS 2

Plateau N° 11-21-25-05 F.C. MOINS 1

F.C. MOINS 1 - EV.S. GENAS AZIEU 1
U. S. VILLETTE D'ANTHON/JANNEYRIAS 1 - F.C. CORBAS 1

FC COLOMBIER retire ses équipes de cette journée le plateau est délocalisé à CHASSE-SUR-RHÔNE qui remplace FC COLOMBIER numériquement.

Plateau N° 11-21-25-06 G.S. CHASSE-SUR-RHÔNE

G.S. CHASSE-SUR-RHÔNE1 - EV.S. GENAS AZIEU 2
F.C. MOINS 2 - F.C. CORBAS 2

Plateau N° 11-21-25-07 ENT.S. FRONTONAS CHAMAGNIEU 1

ENT.S. FRONTONAS CHAMAGNIEU 1 - EV.S. GENAS AZIEU 3
F.C. COLOMBIER/SATOLAS 2 - LA SEVENNE 1

Plateau N° 11-21-25-08 F.C. DU PAYS VIENNOIS 1

Retrait de C.S. OZON

F.C. DU PAYS VIENNOIS 1 - U.S. EST LYONNAIS FOOT 1
F.C. TERNAY 1 - EXEMPT

Plateau N° 11-21-25-09 F.C. TERNAY 2

Ajout de C.S. OZON

F.C. TERNAY 2 - F.C. LA SEVENNE 2
U.S. LOIRE S/RHONE SAINT-ROMAIN FOOTBALL 1 - CS OZON 1

Plateau N° 11-21-25-10 E.S. SAINT-PRIEST

E.S. SAINT-PRIEST 1 - U.S. EST LYONNAIS FOOT 2 –
SC LA REVOLÉE 1 – PAYS VIENNOIS 2

COMMISSION U9

Jérôme Exbrayat 06 68 02 28 26 Responsable terrain
Michel Forest : 04 78 73 90 27 – 06 19 64 10 37 Désignations

L'horaire choisit pour notre groupement est 10h00, nous avons la capacité d'alterner les désignations U11-U9 et U7 sur cet horaire. Les clubs ayant deux stades précisent le lieu du plateau aux clubs visiteurs.

Pour rappel les horaires officiels du district sont désormais 9h30 et 11h00.

Il y a des sites avec deux plateaux à trois, les équipes exemptes de rencontres sur un troisième terrain si possible.

Modifications U9

Le 19 JUIN

FESTIFOOT 09-21-22-06 F.C. DU PAYS VIENNOIS

Ajout une équipe F.C. DU PAYS VIENNOIS – CHASSE 1
F.C. DU PAYS VIENNOIS 2 - EV.S. GENAS AZIEU 3 –
SC LA REVOLÉE 2 – CHASSE 1

Total = 8

FESTIFOOT 09-21-22-02 A.S. PUSIGNAN

Retrait de Genas remplacé par ASSP.

A.S. PUSIGNAN 3 - AS SAINT-PRIEST 3 - A.S. MANISSIEUX 2

Total = 8

FESTIFOOT 09-21-22-08 U. S. VILLETTE D'ANTHON/JANNEYRIAS

Total = 6

Retrait de Genas remplacé par CS VAULX MILIEU

U. S. VILLETTE D'ANTHON/JANNEYRIAS 3 - CS VAULX MILIEU 1 - F.C. MOINS 2

Pour les clubs ayant 4 équipes les désignations sont parfois effectuées en interclub, afin de faciliter les encadrements d'équipes. Les clubs ayant plus de 4 équipes (EV.S. GENAS AZIEU - F.C. CHAPONNAY MARENNES - A.S. MANISSIEUX) ont deux groupes.

DESIGNATION DE LA JOURNEE 2 U9 – SAMEDI 19 JUIN. 10h00.

FESTIFOOT 09-21-22-01 A.S. MANISSIEUX

A.S. MANISSIEUX 3 - F.C. MOINS 3 - O. ST QUENTINOIS-FALLAVIER 2

Total = 8

FESTIFOOT 09-21-22-02 A.S. MUROISE

A.S. MUROISE 3 - F.C. CORBAS 3 - F.C. MOINS 2

Total = 8

FESTIFOOT 09-21-22-03 A.S. SAINT-PRIEST

A.S. SAINT-PRIEST 3 - A.S. PUSIGNAN 3 –

U.S. VAL D'AMBY HIERES S/AMBY 3

Total = 9

FESTIFOOT 09-21-22-04 ENT.S. FRONTONAS CHAMAGNIEU

Total = 8

ENT.S. FRONTONAS CHAMAGNIEU 2 - A.S. MANISSIEUX 2

SUD LYONNAIS FOOTBALL 2013 4 -

FESTIFOOT 09-21-22-05 EV.S. GENAS AZIEU

Total = 7

Ajout de CS VAULX-MILIEU

EV.S. GENAS AZIEU 3 - F.C. CHAPONNAY MARENNES 3 –

C.S. VAULX MILIEU 1

FESTIFOOT 09-21-22-06 F.C. DU PAYS VIENNOIS

Total = 8

F.C. DU PAYS VIENNOIS 2 - EV.S. GENAS AZIEU 3 – SC LA REVOLÉE 2 - CHASSE 1

FESTIFOOT 09-21-22-07 F.C. TERNAY

Total = 8

Ajout de CS. OZON

F.C. TERNAY 4 - A.S. RHODANIENNE 1 –

F.C. LA SEVENNE 2 - C.S. OZON 1

FESTIFOOT 09-21-22-08 S.O. PONT DE CHERUY CHAVANOZ

S.O. PONT DE CHERUY CHAVANOZ 4 - F.C. COLOMBIER/SATOLAS 4

Total = 8

FESTIFOOT 09-21-22-09 U.S. EST LYONNAIS FOOT

U.S. EST LYONNAIS FOOT 4 - A. CHANDIEU HEYRIEUX 4

Plateau N° 09-21-22-10 E.S. SAINT-PRIEST

E.S. SAINT-PRIEST 2 – AM.S. DE DIEMOZ 2 –

F.C. CHAPONNAY MARENNES 2

Total = 6

 **COMMISSION U7**

Éric Chamot : 06 58 55 24 57

JOURNEE DU 26 JUIN 2021

CLUB SITE : S.O.PONT DE CHERUY

TOTAL : 8

S.O.PONT DE CHERUY (3) – E.S. FRONTONAS CHAMAGNIEU (2)

E. ST PRIEST (3)

CLUB SITE: OLYMPIQUE ST QUENTIN

TOTAL: 7

OLYMPIQUE ST QUENTIN (2) – F.C. COLOMBIER SATOLAS (3)

ST ALBAN ROCHE SP (2)

CLUB SITE : A.S.MANISSIEUX

TOTAL : 8

A.S. MANISSIEUX (3) – F.C. CHAPONNAY MARENNES GR2 (3)

U.S. VILLETTE D'ANTHON JANNEYRIAS GR2 (2)

CLUB SITE: A.S.PUSIGNAN

TOTAL: 8

A.S.PUSIGNAN (2) – A.CHANDIEU HEYRIEUX GR1(2)

F.C.MIONS (3) – C.S.VAULXOIS (1)

CLUB SITE : U.S.VILLETTE D'ANTHON JANNEYRIAS

TOTAL : 8

U.S.VILLETTE D'ANTHON JANNEYRIAS GR1(2) – Ev .S.GENAS (3)

USEL FOOT (3)

CLUB SITE: U.S. LOIRE

TOTAL: 8

U.S. LOIRE (2) – SUD LYONNAIS FOOT (3) – A.S. RHODANIENNE (1)

A.CHANDIEU HEYRIEUX GR2 (2)

CLUB SITE: F.C. CORBAS

TOTAL: 8

F.C. CORBAS (3) – F.C. TERNAY (1) - F.C.SEVENNE (2) – F.C. PAYS VIENNOIS (2)

CLUB SITE: C.S. OZON

TOTAL: 6

C.S. OZON (1) - F.C.CHAPONNAY MARENNES GR1 (3) –S.C. LA REVOLEE (2)

RAPPEL:

Pour les clubs site n'oubliez pas de renvoyer au groupement les feuilles de matchs et la feuille bilan.

Pour les clubs n'oubliez pas de venir avec votre feuille de match comportant le nom des joueurs avec leur numéro de licence.

Bonne reprise.